

# LES TENDANCES DANS LES PARTIS ET LES SYNDICATS (\*)

PAR

Yves POIRMEUR

*Diplômé d'études approfondies d'administration publique.  
Chargé d'enseignement à la faculté de droit  
et des sciences politiques et sociales.*

---

La Tendance présente tous les traits d'une institution : elle possède une organisation (il est vrai plus ou moins structurée), s'assigne une mission (par exemple prendre le contrôle du parti ou du syndicat auquel elle appartient), déploie un discours spécifique. Mais s'il s'agit bien d'une institution, elle présente des caractéristiques qui lui sont propres : celle en particulier de vivre dans l'orbite d'une institution plus vaste, le parti ou le syndicat, dont elle dépend directement. On pourrait dire pour désigner cette situation qu'il s'agit d'une « institution incluse ». Au sein de cette organisation, elle a une identité spécifique. Mais elle est aussi marquée par son appartenance au parti ou au syndicat dont l'unité et l'identité transcendent celles des Tendances, qui se reconnaissent d'ailleurs dans cette « unité globale », ce principe d'ordre transcendant. *L'appartenance* de la Tendance au parti (ou au syndicat) se manifeste par un certain nombre d'homologies de fonctionnement, une ressemblance sinon une identité de fonction à accomplir, enfin un discours dont certains thèmes idéologiques ne diffèrent en rien de ceux du parti (ou du syndicat). Il y a aussi des rapports organiques entre le parti et la

---

(\*) Cette étude reprend quelques-uns des développements d'un mémoire pour le D.E.A. d'Administration publique, soutenu à la faculté de droit et des sciences politiques et sociales d'Amiens (novembre 1980), devant un jury composé de J. Chevallier (prés.), D. Loschak, G. Soulier.

Tendance, qui joue un rôle important dans les organes statutaires du parti.

*L'identité spécifique* de la Tendance se révèle quant à elle, par une organisation et des moyens particuliers, ainsi qu'un discours dont quelques thèmes lui sont spécifiques. Mais il faut rappeler que les militants de la Tendance sont aussi ceux du parti. Ceci pose la question de la double identité, du dédoublement qu'implique cette double appartenance simultanée. Il s'agit d'un cas particulier de la transversalité des appartenances individuelles aux institutions. Il faut donc dégager comment le militant appartient à l'organisation globale et procède de son identité. Il faut étudier aussi si la Tendance exerce une véritable emprise sur les comportements des militants qu'elle semble contrôler, et par quels mécanismes elle parvient à façonner leurs attitudes. Ceci conduit à s'interroger sur le croisement de ces identités et les parasitages qui peuvent en résulter : il y a peut-être là un phénomène de déplacement des codes, conduisant à de nouveaux comportements ou à la synthèse de nouveaux discours.

L'analyse institutionnelle met enfin à jour la *dynamique* qui est au cœur du phénomène des Tendances : comment une Tendance naît, vit et meurt ? Ces trois questions sont évidemment fondamentales. Il s'agit d'abord de la création de la Tendance (donc de l'instituant), de l'acte originaire qui l'a cristallisée et de ses conditions d'existence. Vient ensuite la vie même de la Tendance qui en tant qu'institution incluse dans un parti ou un syndicat, prend des traits tout à fait particuliers : l'institutionnalisation ne peut, en effet, jamais se réaliser parfaitement, elle reste toujours incertaine et fragile, dépendante de l'institution à laquelle elle appartient. Enfin la mort de la Tendance (par scission, constitution en parti, absorption, ou auto-dissolution (1)) peut être un révélateur de son fonctionnement et de ses scléroses. Elle peut être aussi un analyseur, c'est-à-dire « ce qui permet de révéler la structure de l'institution, de la provoquer, de la faire parler » (2), du fonctionnement de l'institution dans laquelle elle s'insère.

Nous rejoignons ici la question du rôle des Tendances dans la dynamique de l'organisation; l'existence dans le parti de plusieurs pôles (les Tendances et l'appareil du parti) produit des tensions dynamiques. Ces tensions peuvent être favorables ou défavorables pour le parti. La Tendance peut être centrifuge ou centripète; elle peut avoir un rôle modérateur, amortir les conflits, participer au renouvellement idéologique du parti (ou du syndicat) en ouvrant sur son environnement, favoriser la socialisation et l'intégration des militants par l'inculcation du discours du parti dans une atmosphère de liberté et de discussion. Elle peut aussi avoir un rôle perturbateur et négatif en introduisant violemment des thèmes idéologiques

(1) Sur ce point voir R. LOURAU, *Autodissolution des avant-gardes*, 1980, Ed. Galilée, pp. 43 et ss.

(2) R. LOURAU, *L'analyse institutionnelle*, Ed., Minuit, 1970, p. 283.

inacceptables pour le reste du parti (ou du syndicat), en canalisant les énergies militantes à son seul profit, en utilisant des appuis extérieurs pour se renforcer au détriment de l'institution.

Ceci amène à deux questions complémentaires et imbriquées : d'abord celle de la double identité de la Tendance (identité de Tendance et identité de parti) ensuite celle de la dynamique de la Tendance et de sa contribution à la dynamique de l'institution dans laquelle elle est incluse.

## I. — LA DOUBLE IDENTITE

Chaque organisation se forme et se stabilise en créant et en maintenant une identité collective qui la ferme aux turbulences de son environnement. Cette identité se cristallise autour d'un but commun, d'un serment ou d'un objectif que ses membres lui assignent. Mais si l'objectif la fonde, il l'anime aussi, car il impose la découverte et la mise en œuvre de moyens efficaces propres à l'atteindre. Il légitime par-là la répartition des fonctions, la répartition des tâches entre ses membres et la formation d'appareils spécialisés (3), c'est-à-dire sa structuration interne. L'identité du parti se traduit donc par l'existence d'un discours et d'une organisation communs à ses adhérents.

L'histoire des partis politiques nés de formations politiques antérieures, montre les difficultés qu'il a fallu vaincre pour qu'ils se constituent. Ces difficultés proviennent de l'impossibilité pour les groupements antérieurement constitués de se reconnaître dans un discours ou sur des bases communes qui soient le référent de la constitution de l'institution, l'image sur laquelle elle se replie, le moyen pour ses membres d'avoir une pratique collective. Il faut donc nécessairement un compromis, qui vide les oppositions, qui transcende les divergences et concrétise l'unité. L'accord sur une organisation chargée de réaliser cet objectif est alors possible. Le P.S.U. est un bon exemple de ce mécanisme : en 1960 il fédère cinq courants venus d'horizons politiques divers (un courant pacifiste, un courant issu de la S.F.I.O., un courant d'opposition au P.C.F., un courant marxiste révolutionnaire, principalement des trotskistes, enfin un courant ouvrier d'origine chrétienne). L'unité se fait sur trois thèmes majeurs : la lutte contre les guerres coloniales (la guerre d'Algérie), la volonté de rassembler toutes les forces de la gauche socialiste, et enfin contre la S.F.I.O. dont la pratique, et le discours sclérosé, ont passablement déçu une large frange de la gauche non communiste. De même l'unité des socialistes se fera à Epinay sur le thème trans-

(3) Sur ce point voir J.-P. SARTRE, *Critique de la raison dialectique*, Ed. Gallimard, 1960, réédition 1972, p. 461.

pendant de l'union de la gauche et du rejet de la politique dite de collaboration de classes.

Ces identités globales laissent en général survivre dans les organisations nouvelles, des solidarités partielles, fondées sur des identités antérieures (même parcours politique, fidélité à une personnalité...) à l'unité. Celles-ci peuvent être renforcées par les mécanismes démocratiques choisis pour la désignation des dirigeants, en particulier l'adoption de la représentation proportionnelle.

Mis à part ces groupements originaires, des groupes de militants qui entrent dans le parti peuvent aussi se constituer en Tendances et ceci d'autant plus facilement que les mécanismes démocratiques de l'organisation le favorisent, principalement par le système des motions qui permettent de compter, outre les militants de la Tendance, ce que l'on pourrait appeler ses sympathisants dans le parti. Que l'on pense par exemple au courant Rocard qui se met en place petit à petit à partir des Assises du socialisme, avec pour base des militants ex-P.S.U. ou C.F.D.T.

Enfin, des scissions de Tendances peuvent se produire. C'est ce qu'a connu la F.E.N. avec la scission de l'École Emancipée, qui a donné le jour au Front Unique Ouvrier. Des interférences ne peuvent manquer de se produire entre ces solidarités partielles et l'identité du parti chèrement conquise. Le maintien de l'identité collective ne va pas de soi et demande une dépense d'énergie considérable pour se perpétuer (des congrès, des débats internes, du temps et de l'argent lui sont consacrés et par-là retirés du combat avec les autres organisations), dépense d'autant plus importante que les Tendances sont mieux organisées, donc mieux à même de faire valoir leurs propres thèses à l'intérieur du parti.

S'il est clair « qu'une double limite fonde et canalise les pratiques militantes : être organisé et exister au sein de l'organisation, être uni par un serment, être avec, mais aussi être conforme aux normes fondées en épistémologie et surveillées par elle dans le groupe » (4), ces deux limites sont brouillées dans les partis ou les syndicats divisés en Tendances. En effet le rapport de l'individu au parti (ou au syndicat) est sans cesse médiatisé par des solidarités partielles qui échappent dans une large mesure au parti (ou au syndicat). Ceci a une conséquence très importante sur le fonctionnement démocratique de ces organisations divisées en Tendances; le principe rousseauiste, qui veut qu'une fois la volonté générale dégagée chacun s'y soumette, est remis en cause : la Tendance se soumet et applique la politique définie par le parti tout en continuant à défendre des positions qui n'ont pas été retenues, voire même ont été condamnées par lui, cherchant de nouveaux moyens pour les faire accepter. L'identité globale doit donc toujours être reconquise; et l'organisation du parti (ou du syndicat) est bien sûr

(4) L. SFEZ, *L'enfer et le paradis*, 1978, P.U.F., collection la politique éclatée, p. 360.

marquée par cette nécessité : être avec, dans un tel parti, ne veut pas dire être conforme : c'est là toute l'ambiguïté de la double identité.

On peut se demander si ce type d'identité paradoxale n'est pas le modèle refoulé (dans l'inconscient ?) de toutes les organisations politiques qui connaissent une unité monolithique. Ainsi les partis communistes se sont-ils formés contre les Tendances. Leur organisation s'oppose absolument à la constitution ou au maintien d'identités partielles autres que celles qu'ils ont eux-mêmes instituées entre leurs membres. Ils atomisent littéralement leurs adhérents pour les organiser ensuite dans « un système de cloisonnement vertical absolu » où « toute tentative pour établir un rapport horizontal est encore aujourd'hui déclarée fractionnelle » (5). Ces structures denses et verticales décrites par L. Althusser excluent tout regroupement partiel dans le parti si il n'est pas contrôlé par lui. On trouve là l'application du principe du quadrillage fort bien décrit par M. Foucault dans *Surveiller et punir* : « A chaque individu sa place et en chaque emplacement un individu. Eviter les distributions par groupes, décomposer les implantations collectives, analyser les pluralités confuses massives ou fuyantes (...) Il faut annuler les effets des répartitions indécisées, la disparition incontrôlée des individus, leur circulation diffuse, leurs coagulations inutilisables et dangereuses (...) Il s'agit (...) d'instaurer les communications utiles, d'interrompre les autres, de pouvoir à chaque instant surveiller la conduite de chacun, l'apprécier, la sanctionner, mesurer les qualités et les mérites » (6).

Cette organisation toute entière orientée vers la reproduction de l'unité monolithique, utilise aussi pour ce faire, de solides moyens de sélection sociologique qui assurent une homogénéité du recrutement, évitant ainsi la présence dans le parti d'individus dont les intérêts divergent par trop de ceux de la classe ouvrière. D. Gaxie remarque à ce propos que c'est au P.C. que l'originalité du personnel politique est la plus grande. Cette originalité a été obtenue par l'élévation de la biographie ouvrière au rang de canon, dans le recrutement du personnel dirigeant de ce parti (7). Ceci a pour effet de créer une affinité entre la direction et la base du parti, qui contribue évidemment à son unité. On voit, à contrario les difficultés constantes que la direction du P.C.F. connaît avec ses intellectuels d'origine bourgeoise. Les mécanismes de recrutement, la relative homogénéité sociologique du P.C. combinés avec ces principes d'organisation favorisent éminemment son unité. Mais celle-ci n'est pas seulement produite par des pratiques : encore faut-il qu'elles soient imprégnées par un discours qui en renforce l'impact.

(5) L. ALTHUSSER, *Ce qui ne peut plus durer au P.C.F.*, 1978, Maspero, p. 75.

(6) M. FOUCAULT, *Surveiller et punir*, Gallimard, bibliothèque des histoires, 1975, réédition 1978, pp. 145 et 146.

(7) Voir sur ce point D. GAXIE, « Les logiques de recrutement politique », R.F.S.P., 1980.

Cette organisation de l'unité est confortée par un discours : pratique et discours se complètent dans une vaste entreprise de normalisation. C'est ainsi que D. Labbé dans son ouvrage : *Le discours communiste*, montre qu'il existe dans le discours du P.C. « un vaste paradigme ayant trait à l'unité du parti » dont les thèmes centraux sont le principe de la direction unique, le centralisme démocratique, la lutte contre l'opportunisme (8). On retrouve ces thèmes dans le rapport de G. Marchais au XXIII<sup>e</sup> congrès du P.C. (9) qui condamne les Tendances au nom du pluralisme, du centralisme démocratique et de la démocratie. D'abord le pluralisme : « à quoi bon le pluralisme de parti si le P.C. reproduit en lui-même les divers courants qui existent dans la société » ; ensuite le centralisme démocratique : « les Tendances ou toute tentative pour créer des Tendances, la négation des directions élues et responsables à tous les niveaux, le refus opposé dans les faits aux ouvriers de devenir permanents, ne pourraient que diviser et affaiblir notre parti, paralyser sa vie démocratique et son efficacité » ; enfin la démocratie : « l'existence de Tendances favoriserait l'appauvrissement de la pensée personnelle, le développement des querelles internes, la substitution des intérêts de leaders et de groupes et de la discipline de Tendance à la libre discussion par tous les adhérents de tous les problèmes pour aboutir à l'unité d'action du parti sur une ligne juste (...). Un tel manquement à la démocratie correspond bien à la nature et aux objectifs d'un parti social-démocrate (...) mais il n'a rien à voir avec une pratique révolutionnaire : il priverait notre parti de sa capacité de jouer son rôle d'avant-garde ».

Outre une critique parfois assez fondée du fonctionnement de partis divisés en Tendances, cette longue citation est exemplaire car elle ramasse tous les thèmes qui fondent l'unité du parti et la lutte contre les Tendances : l'avant-garde et l'efficacité, la ligne juste (forcément unique), l'opportunisme et la critique de la social-démocratie, le centralisme démocratique, seul porteur de la démocratie, la transparence du parti contre les décisions prises en coulisse... Les communistes semblent bien être obsédés par les divisions qu'ils cherchent préventivement à conjurer. Organisation, discours, fonctionnement du P.C. lui confèrent « une cohésion propre très supérieure aux forces centrifuges qui s'exercent dans toute micro-société à l'intérieure de la société globale » (10). Tout conduit à penser que les P.C. ont été construits contre les tendances et qu'ils reproduisent leur unité en refoulant par tous les moyens l'image de la division qu'elles représentent.

La première question que pose une Tendance, c'est celle de la double identité : les Tendances en produisant et en étant le produit

(8) D. LABBÉ, *Le discours communiste*, Presses de la F.N.S.P., 1977, pp. 96 et ss.

(9) G. MARCHAIS, *Rapport au XXIII<sup>e</sup> congrès*, mai 1979, *L'Humanité* du 10-5-1980.

(10) A. KRIEGL, citée par D. LABBÉ, *in op. cit.*, p. 96.

d'identités spécifiques font que le militant est bien « avec » le parti, mais sans être tout à fait conforme. La conformité devient une notion incertaine. Car la tendance présente deux caractéristiques fondamentales : d'une part celle d'avoir une identité propre, caractérisée par un discours spécifique et une organisation particulière; d'autre part de procéder de l'identité de parti qui se traduit par le contrôle que le parti exerce sur la Tendance, par une imprégnation du discours de la Tendance par les valeurs dominantes dans le parti ou le syndicat, enfin par un fonctionnement de la Tendance qui se copie sur celui de l'institution à laquelle elle appartient.

Ce dédoublement permet à la Tendance de remplir une fonction essentielle dans la vie d'un parti : la fonction d'intégration des militants. Celle-ci au lieu d'être assurée dans le cadre d'une unité monolithique, comme dans les partis communistes, l'est par un système de « corps intermédiaires » relativement autonomes; il s'agit d'une intégration dans l'autonomie. Cette intégration au parti peut prendre trois visages qui correspondent à des degrés d'intégration différents : le cumul pur et simple de l'identité de la Tendance avec celle du parti : on retrouve cette confusion dans les Tendances majoritaires des partis ou des syndicats (en particulier à la F.E.N. ou au S.N.E.S.). Cette situation a pour effet de rejeter les autres Tendances dans une situation d'opposants minoritaires, c'est là une seconde possibilité de croisement; enfin la synthèse en est la troisième variété : elle est le moyen d'associer toutes les Tendances (selon les règles de la proportionnelle) au gouvernement du parti ou du syndicat.

#### A. — L'IDENTITE SPECIFIQUE

Si la Tendance est incluse dans le parti, elle a néanmoins une identité spécifique produite par un discours et une organisation. L'existence de cette identité a été mise en lumière par R. Cayrol pour les militants du parti socialiste au moyen d'une enquête réalisée sur les délégués des fédérations au congrès de Grenoble (juin 1973). Il a ainsi mesuré la « plus ou moins grande sensibilisation des militants du P.S. et de ses Tendances à des thèmes politiques faisant plus ou moins problème au sein de la gauche ». Les militants d'une même Tendance ont des positions idéologiques relativement homogènes (11). Cette étude ne présente plus aujourd'hui qu'un intérêt historique après la restructuration des Tendances qui s'est déroulée

(11) R. CAYROL, « L'univers politique des militants socialistes. Une enquête sur les orientations, courants et tendances du parti socialiste », *R.F.S.P.*, 1975, pp. 23 et ss. Voir aussi : J. GERSTLE, *Le langage des socialistes*, Stanké, 1979, p. 163.

au P.S. depuis lors (naissance du courant Rocard et afflux de militants). Par quels mécanismes une telle identité est-elle produite ? La Tendance dispose pour cela d'une organisation particulière qui cristallise son identité et d'un discours spécifique qu'elle diffuse et qui forge son unité idéologique.

### 1) UN DISCOURS PROPRE.

La Tendance élabore un discours spécifique c'est par lui qu'elle se donne une identité, qu'elle légitime son existence et assure la cohésion du groupe social qu'elle constitue. Ce discours se façonne progressivement dans le cadre général de l'idéologie du parti auquel elle appartient. Il en reprend certains thèmes essentiels mais n'hésite pas à leur en accoler d'autres, et surtout à les réarticuler en fonction d'une culture politique, parfois très formalisée, qui est propre à la Tendance. Le discours de Tendance est inséparable du discours (global) du parti (ou du syndicat) et des discours des autres Tendances qui conditionnent sa production. Il est aussi marqué par les idéologies qui parcourent tout le champ politique et dont il peut être inspiré à des degrés divers. Le discours de Tendance se construit dans le vaste jeu de miroirs des énonciations qui irrigue et traverse la société toute entière (12).

Les positions défendues par la Tendance dans son discours et le discours qu'elle tient sur elle-même sont un facteur essentiel de production de l'identité de Tendance. La Tendance se reconnaît dans des thèmes spécifiques, dans un vocabulaire particulier qu'elle voudrait faire adopter au parti ou au syndicat dans lequel elle est incluse.

Outre ces spécificités de contenu, le discours de Tendance ne se différencie pas du discours d'un parti ou d'un syndicat, comme nous le montrerons en étudiant plus loin le mimétisme qui existe entre la Tendance et l'institution dans laquelle elle est incluse.

Le discours de la Tendance est un moyen fondamental de la production et de la reproduction de son identité : il la spécifie et la distingue du reste du parti ou du syndicat. Mais il est conçu par une organisation particulière, distincte de celle du parti, qui dispose de moyens pour assurer son emprise et consolider son identité. C'est cette organisation qu'il nous faut étudier.

### 2) UNE ORGANISATION PARTICULIÈRE.

Hormis dans les organisations qui acceptent explicitement la libre constitution des Tendances (comme la F.E.N.) s'il est une chose que

---

(12) Voir pour des illustrations concrètes des spécificités du discours de tendance, *Mémoire, op. cit.*, pp. 41-51.

les Tendances nient avec véhémence, c'est d'avoir une organisation. Elle est en effet ce qui distingue un simple courant d'une Tendance. Or est-il besoin de le rappeler, les « Tendances organisées » sont interdites dans la plupart des partis qui n'acceptent, en revanche, que la formation des courants. Mais pour être cachée et niée, l'organisation des courants n'en existe pas moins. Néanmoins, la plupart du temps le silence sur la structure et l'organisation des courants est de rigueur.

Ce contexte d'interdiction qui frappe toute organisation, explique le caractère occulte de tout ce qui la concerne, et le peu de documents qui lui sont consacrés : point de forme, ici, ni d'organigramme, encore moins d'organes statutaires. La Tendance a des structures très souples, façonnées par les nécessités de l'action quotidienne et par la volonté de ne pas présenter le flanc aux critiques de ses adversaires.

C'est ce qui explique le choix comme exemple privilégié dans ce paragraphe des Tendances du Parti Socialiste. D'abord parce qu'elles ont une vie relativement longue déjà et des pratiques assez régulières. Ensuite parce que, du fait de leur appartenance à une grande organisation politique, elles ont, pour les plus grandes, de nombreux militants, donc des moyens plus grands que la plupart des Tendances existant dans l'orbite de petites organisations (par exemple les Tendances des différentes organisations Trotskistes). Ceci leur permet en effet de développer avec plus d'ampleur les différentes caractéristiques de l'organisation d'une Tendance, caractéristiques que l'on retrouve à des degrés très divers dans toutes les Tendances. Il s'agit un peu ici d'établir l'archétype de l'organisation d'une Tendance.

La Tendance dans son organisation suit la pyramide des organes de l'institution à laquelle elle appartient. Trois points retiennent ici l'attention : d'abord la structure proprement dite, ensuite les organes de presse de la Tendance (chose qui est très réduite pour les Tendances des petites organisations politiques qui ont déjà bien du mal à assurer la diffusion de leur discours), enfin les ramifications qu'elle peut avoir dans d'autres organismes.

#### a) *La structure de la Tendance.*

A la tête de la Tendance, il est fréquent de trouver ce que l'on peut appeler un véritable chef : F. Mitterrand, P. Mauroy, J. Poperen, M. Rocard. Ceci est également vrai à la L.C.R. où les Tendances se regroupent autour de personnalités marquantes. Il arrive parfois qu'une Tendance soit dirigée par plusieurs chefs d'une autorité à peu près équivalente : c'est là le cas du C.E.R.E.S. dont les fondateurs J.-P. Chevènement, D. Motchane et G. Sarre font figure de chefs « historiques ». L'autorité de ces chefs est à la fois légale, traditionnelle et dans une certaine mesure charismatique. Légale, parce que c'est dans le processus d'élection des dirigeants du parti que sont désignés les représentants des courants ; ils bénéficient ainsi

de la légitimité démocratique. Les représentants des Tendances, élus dans les organes les plus élevés du parti ont en quelque sorte vocation à devenir chefs. Mais ceci ne suffit pas car plusieurs personnes dans chaque courant pourraient l'être. Le mécanisme de sélection est ensuite l'ancienneté : ceci est très important au C.E.R.E.S. dont les fondateurs sont en même temps les dirigeants ; ils y détiennent un pouvoir traditionnel. La dimension charismatique n'est pas non plus à négliger : cependant elle doit être nuancée. Il ne s'agit pas ici d'un pouvoir lié à une grâce personnelle, mais d'une espèce de séduction fort bien décrite par Gilles Pudlowski dans son ouvrage *Jean Poperen à l'U.G.C.S.* à propos de l'autorité de J. Poperen : « loin d'exercer un pouvoir "surnaturel" sur ses compagnons de lutte J. Poperen est avant tout reconnu par eux comme le militant exemplaire, tout entier dévoué à la cause commune et surtout le mieux placé par ses qualités intellectuelles pour la défendre et l'incarner » (13). La réalité est rarement simple et ces sources de légitimité se croisent pour aboutir à la désignation d'un militant qui préside aux destinées de la Tendance. Autour de ces chefs, se constitue une équipe qui accomplit deux fonctions : d'une part la réflexion sur des problèmes sociaux, d'autre part le secrétariat du courant qui assure la liaison avec les militants de province, avec la presse et diverses organisations.

Finalement le principe d'organisation est toujours à peu près le même : une équipe d'animateurs encadrant plus ou moins à tous les niveaux du parti un certain nombre de militants. La différence réside principalement dans la rigidité des structures ainsi mises en place. Le C.E.R.E.S. a sans nul doute les plus rigides car il demande à ses militants une activité plus intense qui doit donc être plus strictement organisée.

Les moyens de la Tendance sont d'autant plus grands que celle-ci contrôle plus de fédérations, compte dans ses rangs de nombreux élus (députés, sénateurs...) et occupe plus de postes dans la hiérarchie du parti. Elle bénéficie alors du travail des permanents et des différents secrétariats publics ou privés qui leurs sont attachés. C'est ainsi que lorsque le C.E.R.E.S. a été rejeté dans la minorité, il a décrit très nettement (en la dramatisant) la situation des courants minoritaires : « la minorité du parti, dit-il, ne dispose officiellement d'aucun moyen matériel d'aucune sorte. Après avoir été éliminée du secrétariat national, elle a perdu tout moyen administratif » (14).

La même chose est à constater à la F.E.N. dont la Tendance dominante (U.I.D.) peuple tout l'appareil et les organisations satellites. Cependant la différence de structure entre un parti et une Fédération de syndicats comme la F.E.N. a pour effet de modifier

(13) G. PUDLOWSKI, *Jean Poperen et l'U.G.C.S. du P.S.U. au parti socialiste itinéraire d'un courant politique*, Ed. de Saint-Germain-des-Prés, 1975, p. 18.

(14) M. CHARZAT et autres, *Le C.E.R.E.S., un combat pour le socialisme*, Calmann-Levy, 2<sup>e</sup> éd., 1977, pp. 55 et ss.

la situation des Tendances. Minoritaires dans la Fédération, elles peuvent néanmoins être majoritaires dans l'un des syndicats nationaux qu'elle fédère. Par exemple Unité et Action (proche du P.C.) minoritaire dans la F.E.N. est majoritaire au S.N.E.S. Mais les Tendances minoritaires de la F.E.N. qui ne contrôlent pas un syndicat national sont dans la même situation qu'une Tendance minoritaire de parti. Il y a donc bien là ce que l'on pourrait appeler un parasitisme de la Tendance majoritaire qui telle un champignon saprophyte se nourrit en détournant la sève de la plante à son profit.

A côté de cette structure qui assure le contact entre les membres de la Tendance et leur encadrement politique, la presse de la Tendance joue un rôle fondamental.

### b) *La presse et les publications de la Tendance.*

La presse et les publications d'une Tendance sont à la fois un moyen de diffusion et d'élaboration idéologique. C'est ici qu'elle théorise sa pratique, c'est à travers elles qu'elle fait parvenir son discours à tous ses militants. Elles sont aussi une pièce fondamentale de sa charpente. Sans elles, la Tendance ne peut qu'être éphémère ou très diffuse, c'est-à-dire sans véritable influence politique sur la vie du parti.

Il faut distinguer la presse de Tendance proprement dite qui comprend uniquement des publications élaborées dans leur ensemble par une Tendance et la presse qui sans être directement contrôlée par elle, est fortement influencée par ses idées.

La presse de Tendance *stricto sensu* est composée de deux types de publications. D'abord les bulletins internes qui assurent la liaison entre les militants et le sommet de la Tendance; ensuite les revues théoriques diffusées hors du parti et d'ailleurs ouvertes à des personnalités extérieures au courant. Le bulletin de courant est de faible dimension. C'est la seule structure d'information des Tendances nouvelles. Celles qui sont plus structurées et plus puissantes comme le C.E.R.E.S. disposent à la fois d'un bulletin de Tendance (au C.E.R.E.S. : Volonté socialiste) et d'une revue théorique (15).

Outre ces publications périodiques, les Tendances font paraître de nombreuses brochures de formation, des rapports, ou bien des revues destinées seulement à certains militants. Une mention parti-

---

(15) A l'origine la revue théorique du C.E.R.E.S. s'appelait *Frontières* qui naît fin 1972, à la suite de l'entrée au C.E.R.E.S. d'anciens militants du P.S.U. conduits par G. Martinet. Lorsque M. Martinet quitte le C.E.R.E.S. pour rejoindre ses anciens amis du P.S.U. venus au P.S. lors des assises du socialisme en 1974, la revue change de titre, elle s'intitule désormais *Repères*, et tire à 20 000 exemplaires dont 9 000 sont vendus sur abonnements. Enfin une nouvelle refonte en 1980 s'accompagne d'un nouveau changement de titre; la revue se dénomme maintenant *NON! Repères pour le socialisme*. Elle est publiée par les éditions Jacques Mandrin, c'est-à-dire la maison d'édition du C.E.R.E.S.

culière doit être faite pour les ouvrages à large diffusion que certaines Tendances produisent avec une relative régularité. Le C.E.R.E.S. est sans doute le meilleur exemple en la matière : de 1967 à 1979, ses animateurs ne lui ont pas consacré moins de dix ouvrages (16), ce qui constitue un record probablement non égalé. Ces ouvrages constituent les références idéologiques de la Tendance. Ils sont des jalons qui marquent l'histoire de la Tendance, qui inscrivent ses actions présentes dans la perspective historique d'une démarche. En cela ils contribuent largement comme on l'a déjà dit, à la production d'une véritable identité de Tendance.

Mais les moyens de diffusion de la Tendance ne se limitent pas à ceux qu'elle contrôle directement. Elle peut en effet avoir une grande influence dans la presse. Et la possibilité pour une Tendance d'avoir en quelque sorte une tribune dans la presse quotidienne ou hebdomadaire nationale est un avantage évident, puisque cela lui confère une audience plus large et facilite ainsi la promotion de ses idées (17).

### c) *Les ramifications de la Tendance.*

La Tendance bénéficie de la transversalité des appartenances de ses militants. D'abord, l'existence d'élus parmi eux lui permet non seulement de bénéficier de certains moyens, comme il a été dit plus haut, mais aussi de contrôler le recrutement de certains emplois publics ou privés. Cela lui donne le moyen de rémunérer les services rendus par ses militants les plus actifs. La pénétration d'organismes variés est aussi une manière pour la Tendance de s'étendre et d'accroître ses ressources. La participation nombreuse de militants C.E.R.E.S. au conseil d'administration de la Mutuelle nationale des étudiants de France (M.N.E.F.) a même fait l'objet de controverses au sein du C.E.R.E.S. sur la bonne gestion de celle-ci. D'autres courants s'appuient sur des réseaux plus subtiles et moins politisés. Le courant Mauroy dont l'équipe s'est formée autour du Centre d'études et de promotion (C.E.D.E.P.) créé dans la vieille S.F.I.O. pour la rénover, est relayé par des organismes particulièrement bien implantés hors du parti. La Fédération des foyers Léo Lagrange (créée en 1950) dont la vocation est l'animation socio-culturelle, le bureau d'études en architecture : « *Urba Conseil* »; enfin le courant

---

(16) En voici la liste : J. MANDRIN, *L'Enarchie ou les mandarins de la société bourgeoise*, 1967 - *Socialisme ou social-médiocratie*, 1969 ; D. MOTCHANE, *Clefs pour le socialisme*, 1973 ; P. GUIDONI, *Histoire du nouveau parti socialiste*, 1973. M. CHARZAT et autres, *Le C.E.R.E.S., un combat pour le socialisme*, 1975, (revue en 1977) ; J.-P. CHEVÈNEMENT, *Le vieux, la crise, le neuf*, 1975 - *Les socialistes, les communistes et les autres*, 1977 - *Etre socialiste aujourd'hui*, 1979 ; C.E.R.E.S., *Le C.E.R.E.S. par lui-même un dessein socialiste pour la France*, 1979.

(17) La tendance Rocard est sans nul doute, celle qui cultive le mieux ce genre d'influence. Elle bénéficie de la faveur d'un grand hebdomadaire : *Le Nouvel Observateur* dont Gilles Martinet est le co-fondateur. Plus encore le quotidien *Le Matin* est incontestablement rocardien, principalement par son éditorialiste Alain Touraine.

Mauroy dispose d'une influence importante dans le réseau constitué par la vieille Fédération des élus socialistes.

Tout cela contribue à donner à la Tendance une identité qui lui est propre. L'organisation et le discours sont la condition de la production de l'identité, et les moyens essentiels de l'emprise sur les comportements de ses militants. Cependant les travaux de D. Mothé (18) ou de Y. Bourdet (19) ont montré que les causes du militantisme étaient très diverses et que les figures de la militance étaient variées. La Tendance pour maintenir son emprise doit agir avec discernement sur tous les ressorts du militantisme.

Le moyen le plus classique pour obtenir l'adhésion du militant, c'est l'accord idéologique. Il est à la base de la lutte politique dans le cadre de la Tendance. Le sentiment d'être porteur d'un discours vrai donne à chacun le confort de la certitude collective. Cette adhésion idéologique est sans cesse ravivée par les revues théoriques et les bulletins internes. Le cas de la C.F.D.T. est à cet égard assez intéressant, car elle a su mettre en place des structures de groupes assez informelles qui ont une action dissolvante sur les Tendances et empêchent leur formation. P. Rosanvallon les a analysées dans un article intitulé : « L'identité de la C.F.D.T. » (20). Un « groupe idéologique », devenu par la suite « groupe de synthèse » s'est formé au début des années 1970. Il rassemblait « les barons de l'organisation une fois par mois autour d'une note de travail de vingt pages ». Toutes les classes d'âge de la C.F.D.T. étaient présentes. D'autre part, des réunions ouvertes sur le monde intellectuel extérieur avaient lieu assez fréquemment. Tout cela donnait des discussions assez utiles, ouvertes sur l'extérieur et constituait (petit à petit) un langage commun sur une base transversale aux structures, mais sans secret et sans fractionnisme, nous dit P. Rosanvallon. Les conditions de production du discours de la C.F.D.T. court-circuitent la production du discours de Tendance, et limitent ainsi leur formation.

Tenir le militant par une idéologie n'est pas suffisant et bien d'autres mécanismes s'imbriquent pour maintenir la cohésion du groupe et conserver l'assentiment des militants de base. Bien sûr, il y a la rétribution des services rendus par l'attribution d'un certain nombre de postes que la Tendance contrôle. Et la hiérarchie de la Tendance qui valorise son sommet crée une émulation entre militants tout en fixant les limites ou les frontières imaginaires de leur action.

Un militantisme actif sur le terrain peut être aussi un bon moyen de s'attacher le militant, de le griser par une action tous azimuts. Le C.E.R.E.S., mieux que toute autre Tendance du P.S. a su instaurer un genre d'activisme, lié à un puritanisme idéologique

(18) D. MOTHE, *Le métier de militant*, le Seuil, 1973, coll. Points politique.

(19) Y. BOURDET, *Qu'est-ce qui fait courir les militants?*, Penser/Stock 2, 1976.

(20) P. ROSANVALLON, « L'identité de la C.F.D.T. », in *Esprit*, avril 1980 : la C.F.D.T. et la crise du syndicalisme.

intransigeant. Mais ce qui favorise peut-être le plus l'intégration de la Tendance, c'est cette atmosphère de société secrète qui y règne sans cesse, cette complicité entendue des militants qui se traduit par ce que l'on appelle vulgairement l'esprit de clocher ou de Tendance. Il s'agit d'une « culture » commune aux membres de la Tendance, faite d'anecdotes, de médisances sur les chefs des courants adverses. Ces oppositions, ces drames vécus en commun créent des solidarités et des souvenirs sur la base desquels se constitue une véritable identité de Tendance. D'où la grande importance des repas pris entre militants, des réunions au café après les débats politiques, moment où chaque membre de la Tendance a l'impression d'être dans le secret des dieux. L'identité de Tendance est forgée contre les adversaires dans le parti. D'où l'idée que les Tendances se posent en s'opposant. Il leur est dès lors très difficile d'échapper à ce jeu d'opposition privilégié, qui est un moyen important d'intégration du parti ou du syndicat divisé en Tendances. Pour que la Tendance quitte le parti, il faut qu'elle renonce à ce jeu confortable, élément essentiel de production de son identité, et qu'elle envisage d'affronter des adversaires nouveaux (si elle se constitue en organisation autonome ou même si elle entre dans une autre organisation dont elle devient une Tendance) qu'elle n'affrontait pas directement, le parti ou le syndicat faisant écran jusqu'alors entre elle et eux.

Dans une perspective un peu différente le clientélisme est un facteur important de l'emprise de la Tendance, et tous les chefs de Tendances ont leurs fidèles qu'ils cherchent à conserver jalousement.

Mais si la Tendance a bien une identité spécifique, cristallisée autour d'une idéologie, d'un projet politique et d'une organisation, elle est incluse dans le parti ou le syndicat, qui la contrôle, qui imprègne son discours de ses valeurs essentielles, et sur le fonctionnement duquel elle copie le sien.

## B. — L'IDENTITE COMMUNE

La Tendance est incluse dans une institution plus vaste : le parti (ou le syndicat). A ce titre elle a avec lui des rapports organiques et pénètre la plupart de ses structures. La perspective institutionnelle conduit à analyser la Tendance non plus sous son aspect spécifique, mais en cherchant à mettre en lumière comment elle est façonnée par l'institution dans laquelle elle est incluse. Les textes constitutifs des organisations divisées en Tendances définissent le plus souvent leur statut et les limites que leur structuration ne doit pas dépasser. Outre ce statut qui règle « juridiquement » les rapports du parti et de la Tendance en instaurant un contrôle du parti sur la Tendance, son appartenance au parti se traduit par des rythmes d'activité et des cycles de fonctionnement en grande partie déterminés par ceux du parti (ou du syndicat), par une imprégnation de son discours

par les valeurs dominantes de l'institution, enfin par un fonctionnement copié sur celui du parti ou du syndicat (mimétisme).

### 1) LE STATUT DE LA TENDANCE DANS L'INSTITUTION.

Les textes qui régissent l'organisation même du parti (ou du syndicat) divisé en Tendances, comportent les éléments d'un statut de ces groupements. Rarement admise comme telle, la constitution de la Tendance est pourtant rendue possible par les mécanismes qui instaurent la démocratie et la liberté de discussion dans le parti : le droit de se constituer en Tendance prend des chemins détournés. C'est en particulier le cas au parti socialiste.

#### a) *Le statut du courant de pensée, base de la constitution des Tendances.*

L'article 4 des statuts du Parti Socialiste pose le principe de la liberté de discussion dans le parti, mais interdit la constitution de Tendances : « nulle Tendance organisée ne saurait y être tolérée » affirme-t-il sans ambage. Mais cette interdiction de principe ne doit pas faire illusion ; car en même temps qu'ils écartent pudiquement leur formation, les statuts établissent toutes les conditions propices à leur maintien ou à leur mise en place. Ils attribuent en effet aux courants de pensée un rôle central dans l'élaboration de la politique du parti et dans la désignation de ses organes dirigeants. Et comme nous l'avons indiqué, la différence entre un courant et une Tendance est une simple différence de degré dans l'organisation et la structuration interne : on passe insensiblement de l'un à l'autre par une structuration et un volontarisme plus grand. Or ce volontarisme est impliqué par les fonctions attribuées au courant de pensée par le parti.

C'est l'article 5 du statut qui met en place les conditions favorables à la constitution de courants de pensée. Il prévoit en effet l'application de la règle de la représentation proportionnelle pour l'élection des membres des organismes dirigeants du parti à tous les niveaux. Elle est mise en œuvre sur la base des motions. Mais seules les motions qui traitent de la politique générale ou proposent des projets politiques globaux ouvrent droit à la représentation. Les amendements, les contributions ou les textes n'ayant pas une vocation générale ne sauraient donc y donner lieu.

C'est sur les motions que vont être désignés les organes dirigeants du parti. Au niveau national, la proportionnelle est appliquée en fonction des résultats obtenus par les motions issues de la Commission des résolutions. Une liste de candidats est annexée à chaque motion soumise au vote indicatif. Quant à celles adjointes aux motions de synthèse, elles sont établies proportionnellement aux résultats du vote indicatif. Chaque courant désigne donc ses représentants. Ces

listes annexées aux motions exigent un accord entre les rédacteurs de la motion et les candidats présentés : là encore la nécessité d'une concertation entre eux conduit à une organisation minimum, ayant pour objet de faire circuler l'information et de vérifier l'existence de l'accord.

Au niveau local et fédéral, la représentation proportionnelle pour la désignation des dirigeants s'applique sur la base du vote indicatif auquel sont soumises les motions lors du congrès national ordinaire. Des listes de candidats leurs sont jointes avant le vote. Une règle de procédure importante, et fort discutée, prévoit enfin qu'une minorité ne peut obtenir de représentation au vote indicatif ou au vote de synthèse qu'à partir d'un seuil de 5 % du nombre total des mandats. Une règle similaire a été adoptée par le P.S.U., mais le seuil prévu par les statuts est de 10 %. Cette règle rend difficile la formation ou le maintien de Tendances qui ne regroupent pas ce minimum : en 1975 le courant de Guy Mollet, la bataille socialiste passe la barre fatidique et n'obtient plus de représentation, ce qui a bien sûr pour conséquence de lui faire perdre la plupart de ses moyens et des avantages directs ou indirects qu'apporte la représentation (21).

Les courants interviennent bien à tous les niveaux dans le choix des dirigeants du parti. Les Tendances en s'intercalant dans le système de représentation bénéficient de la légitimité démocratique. Ses élus dans les instances du parti (ou du syndicat) sont à la fois représentants du parti (ou du syndicat) et représentants de la Tendance. D'où l'ambiguïté que nous relevions à propos de cette double identité. Certains accusent la représentation proportionnelle de « produire une organisation absolument rigide de courants, qui ont une tendance naturelle à s'organiser autour de personnalités charisma-

---

(21) Les statuts sont assez elliptiques ; mais ils sont éclairés par le règlement intérieur du P.S. adopté par la convention nationale des 25 et 26 novembre 1978. Son point 2 précise les conditions d'application de l'article 5 du statut. Il indique tout d'abord que les élections aux organes dirigeants du parti « s'opèrent au sein de chaque courant de pensée proposant une motion d'orientation aux suffrages des militants » et que « les candidatures sont libres au sein de chaque courant de pensée ». Le courant doit donc avoir comme principe, dans son fonctionnement, le respect de la démocratie. Les votes pour la désignation des candidats aux organes directeurs ont lieu en réunion de courant ; il en va de même pour celle des candidats de chaque motion à la commission administrative de section. Quant à la désignation des candidats aux organismes de direction fédérale, elle se fait au cours d'une réunion de motion tenue lors d'un congrès fédéral. Enfin les membres élus du comité directeur du parti, au titre de chaque motion finale se réunissent par courant pour désigner leurs candidats au Bureau exécutif.

Les statuts du S.N.I.-P.E.G.C. prévoient des mécanismes similaires dans leur article 16 sur l'élection du Bureau, qui est l'exécutif de ce syndicat. Pour cette désignation, les candidats se groupent en listes de trente noms, chaque liste rédige une profession de foi qui doit être publiée par le bureau en exercice. Les suffrages obtenus par chaque liste au niveau de la section sont transformés en mandats selon la règle de la proportionnelle. Au conseil national, les secrétaires de section mandatés traduisent les mandats obtenus par chaque courant de pensée en voix. Chaque courant reçoit le nombre de sièges qui lui revient en fonction de la règle de la proportionnelle à la plus forte moyenne. Le Bureau désigne alors le secrétariat national.

tiques » (22). Ce jugement est excessif, car ce n'est pas la représentation proportionnelle qui est la cause de la formation des courants, son adoption n'est que la conséquence de la nécessité de faire coexister ensemble des forces politiques d'origines très diverses : il aurait été difficile pour le P.S. d'ignorer purement et simplement les solidarités qu'avaient créées les organisations qui fusionnèrent pour lui donner naissance. L'exemple de la Fédération de l'Education nationale est à cet égard très révélateur (23). Les Tendances permettent donc de tenir compte des diversités idéologiques, de faire participer chaque courant à la direction d'un grand nombre d'organes du parti ou du syndicat et de leur accorder une certaine autonomie sans laquelle l'intégration de l'organisation serait difficile, voire même impossible, et l'éclatement inévitable.

Si les Tendances sont impliquées par les mécanismes démocratiques du parti ou du syndicat, une certaine structuration leur est permise. Ainsi au P.S. l'article 46 des statuts prévoit la constitution d'organismes spécialisés de réflexion, d'études et de recherches auxquels le parti confie des secteurs d'activité. A tous les échelons de la vie du parti, ajoute l'article, les membres de ces organismes élisent leurs propres responsables. Une voix consultative leur est accordée dans chaque structure correspondante du parti. Si de tels organismes semblent être assez adaptés pour constituer l'infra-structure d'une Tendance, ce n'est pas cette méthode qui a le plus souvent été adoptée. Une autre procédure plus souple leur est proposée : les Tendances qui veulent s'organiser une plus grande autonomie. Elle est prévue par l'article 48 : C'est la méthode du contrat d'association. Ces contrats « peuvent être conclus sur le plan national avec des groupements spécialisés ». C'est ainsi que se sont constitués les clubs associés au P.S., en particulier l'ERIS de Jean Poperen, (Etudes, Recherches et informations socialistes). D'autres comme le C.E.R.E.S. n'ont pas adopté la formule de l'association. Ces mécanismes institutionnels peuvent être utilisés très facilement par une Tendance pour se donner une structure sans encourir les foudres du reste du parti.

---

(22) A. SALOMON, *P.S., la mise à nu*, Robert Lafont, 1930, p. 81.

(23) Au moment de la grande scission syndicale de 1947-1948 qui voit la séparation de la C.G.T. et de la C.G.T.-F.O., la F.E.N. ne parvient à sauvegarder son unité que par un compromis : d'une part l'autonomie des syndicats n'interdit pas l'adhésion individuelle à une confédération ; d'autre part, les différents courants qui traversent les militants de la Fédération sont officiellement organisés en tendances. L'article 5 des statuts de la F.E.N. dispose en effet que « les représentants des sections départementales sont proposés par les courants syndicaux, qui ont présenté une motion d'orientation au vote du congrès. La répartition des sièges se fait au prorata des résultats de ce vote, selon les règles de la proportionnelle. Leur désignation est ratifiée par le congrès ».

b) *Les moyens et les droits octroyés aux Tendances.*

Les droits et les moyens accordés aux Tendances sont limités et fort contrôlés, au moins en principe. Cette limitation s'explique par la thèse dite « du parti dans le parti » : Une Tendance qui détiendrait trop de moyens constituerait un véritable parti et pourrait, à la limite, dicter sa volonté à l'ensemble du parti. Cependant les Tendances disposent d'un droit de réunion dans les enceintes du parti et de la liberté d'expression qui leur permet d'éditer des revues ou des bulletins et d'avoir accès à la presse du parti. La question des locaux et du financement de la Tendance est sans doute la plus délicate car elle indique son degré d'autonomie.

1° Le règlement intérieur du parti socialiste fixe les conditions auxquelles les réunions de courant dans les locaux du parti peuvent intervenir. Le principe est qu'elles y sont libres mais doivent respecter une triple exigence : être préalablement déclarées aux organes dirigeants du parti, être ouvertes à tous les militants qui désirent y participer, enfin qu'elles ne donnent lieu à aucune publicité hors du parti. Ce sont les responsables du courant qui devront prévenir les dirigeants du parti à l'échelon correspondant, de la tenue de la réunion. Ceux-ci doivent alors en informer tous les militants, puisque tous peuvent y participer sans discrimination. Ici se dessine une hiérarchie parallèle à celle des organes statutaires du parti et imbriquée avec la sienne, la hiérarchie des responsables de courants.

Toutes ces dispositions visent évidemment à éviter que les courants ne fonctionnent de façon trop occulte. Elles assurent en tous cas la transparence des réunions de courant tenues dans les enceintes du parti.

2° Il est également reconnu au courant la possibilité de s'exprimer dans la presse du parti. Un emplacement mensuel doit être réservé aux différents courants dans « Le Poing et la Rose », véritable journal officiel du P.S. De même le règlement intérieur prévoit l'instauration d'un « bulletin bimensuel d'avis et de controverses » ouvert aux fédérations et aux courants « en proportion des votes émis du congrès ordinaire ». En conséquence, il était prévu que les journaux et bulletins intérieurs, édités par les courants devraient cesser leur parution. Cette décision n'a pas été respectée et il existe toujours des bulletins de courant.

De même des tribunes de discussion sont en principe ouvertes aux différents courants de pensée dans les publications de certains syndicats divisés en Tendances. Au S.N.I.-P.E.G.C., c'est l'article 21 des statuts qui précise cette règle : « une série de tribunes de discussion est ouverte chaque année dans « l'École libératrice » sous la responsabilité du bureau national aux courants de pensée représentés en son sein ». Au S.N.E.S., c'est l'article 23 qui instaure la règle de la tribune libre : « le bulletin du syndicat est " L'Université syndicaliste ". La publication est assurée par le bureau national sous la

responsabilité du S.G.L. Une tribune libre ouverte à tout syndiqué est publiée sous la responsabilité du S.G.L. ». Cependant l'ouverture de ces publications aux Tendances minoritaires est largement illusoire. En fait elles sont entre les mains de la Tendance majoritaire, qui les utilise exclusivement selon ses intérêts. La pratique des tribunes libres n'est guère efficace : et lorsqu'une Tendance minoritaire s'y exprime, la Tendance majoritaire s'empresse de répondre.

Il est admis au P.S. « qu'il existe des revues de caractère essentiellement théorique (idée classique déjà défendue par Lénine : que le débat soit théorique...) qui sont publiées sous la direction de membres du parti ou qui expriment les points de vue d'un courant » : le règlement intérieur souhaite que les responsables de ces revues fassent un effort afin de les rassembler dans une publication prise en charge par le parti; ceci n'a pas encore abouti et semble voué à l'échec, car les Tendances, même si elles votent de telles mesures, ne sont pas prêtes à renoncer à ce moyen important de leur propagande et de leur structuration. Un contrôle idéologique est en principe institué sur ces revues (23 bis).

3° Le congrès de Nantes a interdit aux courants de disposer de locaux et de moyens financiers qui leurs soient propres, de prélever des cotisations sur les adhérents, d'organiser en dehors du parti ou sans son accord des réunions, des stages ou des séminaires et d'émettre des positions différentes de celles que le parti a adoptées par la voix de ses instances régulières. Le C.E.R.E.S. était particulièrement visé par ces mesures qu'il a violemment attaquées. Le point du financement est bien sûr le plus délicat : sans argent, la Tendance est réduite à l'impuissance. Dans la S.F.I.O., il fut un temps (entre 1920 et 1940) où les Tendances, pour se financer, diffusaient des journaux. Lorsqu'on s'affiliait à la Tendance, il fallait s'abonner à son organe de presse (24). Le financement de la Tendance est assuré par ses membres. C'est l'abonnement de soutien qui en est le moyen prin-

---

(23 bis) L'article 82 des statuts soumet au contrôle du comité directeur et du Bureau exécutif, les journalistes ou les membres du parti qui défendront des opinions contraires aux décisions prises par les organes compétents du parti ou bien qui engageront une polémique contre un autre militant. Ce contrôle peut donner lieu à des sanctions. Mais l'article 86 des statuts va encore plus loin puisqu'il donne le droit au Bureau exécutif de convoquer les adhérents du parti propriétaires ou copropriétaires d'un organe de presse, pour rendre compte du comportement de celui-ci. Le comité directeur peut donner des suites disciplinaires à cette audition. Dans les deux cas il s'agit de contrôles à posteriori. Le contrôle de la presse est en principe largement assuré par ces dispositions. On voit cependant mal comment des mesures effectives pourraient être prises, en dehors d'un manquement très grave à la discipline du parti, par des organes directeurs où se côtoient les différents courants, et dans lesquels les directeurs de publication et les chefs de courant, auteurs de la plupart des articles, sont largement représentés. De telles mesures risqueraient de briser l'unité du parti, et sont donc d'un point de vue stratégique très difficiles à prendre.

(24) Il y avait ainsi *La bataille socialiste*, quotidien de la tendance Paul Faure (jusqu'en 1933), *La vie socialiste*, hebdomadaire de la tendance Marquet, Déat, Renaudel, *Le pays socialiste*, quotidien de la tendance pacifiste après 1936, *Les cahiers rouges*, revue de la gauche révolutionnaire.

cial. Quant aux locaux, chaque courant a les siens propres, surtout lorsqu'il s'agit d'un grand parti comme le P.S. (sinon, les Tendances tiennent leurs réunions chez des particuliers) où les courants sont importants du point de vue numérique. Le C.E.R.E.S. a un local 13, boulevard Saint-Martin, le courant Rocard, 98, rue de l'Université... Il faut ajouter qu'un local est réservé au siège du parti aux membres du bureau exécutif et qu'une secrétaire est mise à leur disposition « chaque fois qu'ils en font la demande ». Le règlement intérieur précise que les organes dirigeants du parti doivent assurer une représentation équitable des différents courants de pensée au sein des délégations, des commissions d'étude, des stages et séminaires qu'ils organisent et « la direction du parti, quelle qu'elle soit, s'oblige à ne pas utiliser de façon discriminatoire entre les différents courants, les moyens qui lui sont confiés par le parti ».

Si l'on s'en tient à ces textes, le statut du courant est assez protecteur grâce au rôle qui lui est attribué dans la désignation des organes dirigeants; mais son organisation est laissée dans l'ombre, bien qu'on la sente impliquée et implicitement reconnue par plusieurs dispositions. Les statuts exorcisent les Tendances d'une façon bien peu efficace : en instaurant les conditions de leur formation ou de leur conservation.

La liaison organique très forte instaurée entre les courants et le parti ou le syndicat (en particulier à travers les mécanismes démocratiques du parti ou du syndicat) a pour effet de faire procéder le courant de l'identité globale de l'institution dans laquelle il est inclus et de le marquer par cette appartenance.

## 2) LES MARQUES DE L'APPARTENANCE DE LA TENDANCE A L'INSTITUTION.

La Tendance dans son fonctionnement et dans son discours est marquée par son appartenance à l'institution dans laquelle elle est incluse. D'abord on peut relever que les rythmes de fonctionnement de la Tendance sont les mêmes que ceux du parti (ou du syndicat); ensuite que son discours est imprégné par les valeurs dominantes du parti; enfin que sa structure territoriale suit les contours de celle du parti (ou du syndicat).

### a) *Des rythmes identiques à ceux de l'institution dans laquelle la Tendance est incluse.*

La vie de la Tendance est rythmée par les grands moments de la vie du parti ou du syndicat auquel elle appartient; moments qui sont eux-mêmes dans une large part déterminés, pour les partis politiques, par les cycles de renouvellement des mandats électoraux nationaux (élections présidentielles, législatives etc.). L'enjeu essentiel dans la vie du parti ou du syndicat, c'est bien entendu le congrès,

seul moment où les Tendances peuvent espérer accroître leur influence dans l'organisation et se compter. Ceci implique une véritable campagne électorale interne pour rallier les siens et si possible augmenter son audience à l'aide d'une motion bien dosée. Cependant T. Pfister dans son ouvrage *Les socialistes* note que les adhérents ne lisent pas vraiment les motions : « ils regardent les signatures et votent pour Mitterrand, le C.E.R.E.S. ou Poperen; les efforts de dosage, les prouesses dialectiques des rédacteurs n'auront en définitive que peu d'influence » (25). Cette faible influence du texte de la motion peut se comprendre par la personnalisation du pouvoir qui existe dans les Tendances.

Ces rythmes similaires s'expliquent par le fait que la stratégie de la Tendance est toujours médiatisée par le parti qui représente la force et la légitimité. De plus par simple commodité, il est assez logique par exemple que les courants du P.S. organisent des réunions de leurs membres au Comité directeur, environ tous les deux mois, c'est-à-dire avec la même périodicité que les réunions de ce comité : la Tendance profite des occasions de réunion que le parti lui fournit (ceci permet aussi d'éviter de supporter les frais de transports).

S'il apparaît donc qu'il y a un mimétisme rythmique qui résulte de l'appartenance de la Tendance au parti et au-delà au système politique français dans son ensemble (on peut dire la même chose pour la Tendance d'un syndicat), ce n'est pas la seule homologie que l'on peut relever entre la Tendance et l'institution dans laquelle elle est incluse.

b) *Un discours imprégné  
par les valeurs dominantes de l'institution.*

Si elle jouit d'une certaine autonomie idéologique, la Tendance a tout intérêt à se rattacher à des thèmes qui sont traditionnellement admis par l'institution dans laquelle elle est incluse : elle marque ainsi son appartenance au parti (ou au syndicat) et sa volonté d'unité. G. Lefranc dans un article intitulé « Le socialisme en France », remarque à ce sujet que les Tendances présentent des motions « qui après un chapeau doctrinal très conforme à la pensée traditionnelle du socialisme, continuent par un long texte qui avec beaucoup de précautions autorise une certaine souplesse tactique » (26). Il est ainsi remarquable que toutes les motions au congrès de Metz ont affirmé leur attachement à l'Union de la gauche; mais, bien entendu, ce principe affirmé par tous est nuancé, voire même condamné par des analyses spécifiques que la Tendance développe. Même accord sur le thème de la rupture avec le capitalisme ou bien sur la planifi-

(25) T. PFISTER, *Les socialistes*, A. Michel, 1977, p. 36.

(26) *Histoire générale du socialisme* sous la direction de J. DROZ, t. III, 1918-1945, P.U.F., 1977, p. 389.

cation, mais que des interprétations divergentes viennent ensuite dénaturer presque complètement.

L'étude du discours des Tendances de la F.E.N. montre bien l'existence de cette imprégnation par des valeurs que l'on pourrait qualifier de transversales ou de dominantes : par exemple l'unité (discours du parti ou du syndicat sur lui-même et de la Tendance sur son rapport au parti (ou au syndicat), la laïcité, l'action.

L'existence de cette thématique commune, de ce champ de préoccupations commun est une nécessité : on ne voit pas en effet comment la Tendance pourrait se reconnaître dans le parti ou le syndicat, ni comment des compromis entre Tendances pourraient intervenir pour le gouvernement du parti (ou du syndicat), sans elle. Et comme le rappelle G. Martinet, même si les motions ne sont pas lues « il ne faut rien oublier dans une motion. Ni le rappel de la stratégie de rupture, ni le contrôle des travailleurs, ni la libération des femmes. On joue toutes les mélodies que les adhérents aiment entendre. Cette musique estompe parfois les vraies questions et dissimule les vrais clivages » (27). La fonction de cette thématique, c'est de mettre en scène l'unité, de la concrétiser. Mais la Tendance fait glisser ces thèmes communs en les intégrant à sa propre doctrine : elle modifie ainsi le capital mythique commun à toute l'institution. Cette imprégnation du discours de la Tendance par les valeurs du parti (ou du syndicat), résulte de la situation d'inclusion de la Tendance. Elle doit à la fois sauvegarder son identité, chercher à renforcer sa position dans le parti et ne pas détruire l'unité de celui-ci. Elle ne doit donc jamais exclure définitivement la possibilité d'alliance avec les autres Tendances, sans quoi elle se donne une vocation minoritaire difficile à dépasser. Le discours de Tendance est marqué par les conditions spécifiques de sa production : il utilise des thèmes qui sont dans leur majorité ceux du parti (ou du syndicat) même s'il leur fait subir des torsions importantes.

Le discours de la Tendance s'organise comme le discours de l'institution dans laquelle la Tendance est incluse. C'est ainsi que les motions suivent toutes à peu près le même plan. A la F.E.N. les motions, avec quelques variantes et quelques chevauchements commencent toutes par un constat de la situation (sociale et de la situation de la F.E.N.), se poursuivent par une présentation des objectifs et des revendications, et s'achèvent par un exposé des moyens pour atteindre ces objectifs. Elles ne diffèrent pas en cela du discours d'un syndicat quelconque. Il en va de même pour les motions des Tendances au Congrès du Parti Socialiste, qui pourraient parfaitement constituer le programme d'un parti politique. Si les Tendances parlent comme un parti ou un syndicat, c'est parce qu'elles sont incluses dans ces institutions et qu'elles ont vocation à en prendre la direction. Leur discours est donc de l'ordre de la stratégie de

---

(27) *Faire*, juin 1977.

conquête du pouvoir dans le parti ou le syndicat. Il doit donc prendre les caractéristiques du discours politique au syndical (analyse de la situation, présentation d'un programme, combattre ses adversaires).

La violence combative du discours de Tendance est cependant tronquée dès lors que la Tendance a une vocation majoritaire ou peut espérer entrer dans la majorité qui dirige le parti ou le syndicat. Ainsi au P.S., la condamnation n'est jamais directe et nominative : il est très rare que la Tendance désigne explicitement l'adversaire, la Tendance ennemie : c'est à elle de se reconnaître — elle n'a d'ailleurs aucun mal à le faire contrairement au profane, peu habitué à ces discours où l'adversaire est toujours désigné à demi-mots. Ceci se traduit par l'abondant emploi dans ces passages discursifs et réfutatifs de pronoms et d'adjectifs indéfinis (on, quiconque, nul, certains, plusieurs) ou de pronoms démonstratifs imprécis (ceux qui, celui qui etc.). Il est possible d'expliquer cela par le fait que toutes les Tendances peuvent espérer un jour ou l'autre accéder à la direction du parti. À la F.E.N. les choses sont plus complexes, car certaines Tendances semblent avoir une vocation définitivement minoritaire, aussi bien à la F.E.N. elle-même, que dans ses syndicats nationaux. Ces Tendances n'hésitent pas à accuser la Tendance majoritaire nominativement et très violemment de toutes les turpitudes (par exemple Ecole émancipée accuse la direction d'être complice du patronat, de négocier avec le gouvernement le démembrement de l'école, d'appliquer les réformes, ...). Ceci résulte d'une situation de blocage qui existe depuis assez longtemps à la F.E.N.

Quoi qu'il en soit, le discours de Tendance présente toutes les caractéristiques du discours de l'institution qui est le cadre de sa production.

### c) *Une organisation décalquée.*

La Tendance suit dans son organisation les contours du parti. En effet elle doit aller chercher les mandats là où ils se trouvent et peuvent être conquis, c'est-à-dire dans les sections et les fédérations. C'est de cette implantation locale que dépend la possibilité d'obtenir une représentation nationale. L'organisation de la Tendance suit donc la pyramide du parti, et ceci d'autant plus facilement que c'est le parti qu'elle cherche à contrôler. Le système de représentation proportionnelle conduit à façonner la Tendance, à préciser son champ d'action pour améliorer sa position dans le parti. La Tendance suit ainsi le modèle pyramidal du parti : c'est là la condition de son efficacité, et c'est par-là que le parti rend la Tendance dépendante, en étant en quelque sorte son principe d'ordre, en dictant de l'extérieur sa structure à la Tendance. L'espace-temps de Tendance est conditionné par l'espace-temps de l'institution dans laquelle elle est incluse. Le parti est ainsi le pôle fondamental dans l'orbite duquel la Tendance est prise, il est l'instance imaginaire suprême

qui contrôle les énergies militantes mises au service de la Tendance par le rituel fondamental qui mène au pouvoir : l'élection.

### 3) UN FONCTIONNEMENT MIMÉTISÉ SUR CELUI DE L'INSTITUTION.

La reproduction des principes de fonctionnement du parti (ou du syndicat) se traduit par une concentration du pouvoir au sommet. On peut aussi l'observer dans les mécanismes démocratiques de la Tendance.

#### a) *La concentration du pouvoir au sommet.*

La Tendance ne diffère pas dans son fonctionnement des autres organisations politiques : elle concentre le pouvoir au sommet, dans ses équipes dirigeantes. Son organisation, qui suit comme on l'a dit la structure de l'institution à laquelle elle appartient, reprend en fait son système hiérarchique. Au sommet, le chef de Tendance, qui postule généralement aux plus hautes fonctions du parti ou, visant encore plus haut, espère être désigné à l'élection présidentielle (ceci ne vaut pas bien entendu pour les chefs de Tendance des syndicats). La direction de la Tendance est assurée par ses élus dans les organes dirigeants du parti (ou du syndicat). Ce cercle dirigeant dispose des publications et, en fait, de tous les moyens pour imposer ses positions. La tendance oligarchique des organisations relevée par R. Michels est aussi à l'œuvre dans les Tendances : les secrétariats qui assurent la continuité de l'action concentrent le pouvoir de décision et tous les moyens stratégiques.

L'équipe dirigeante monopolise l'accès aux médias et en particulier à la télévision. Le recrutement de cette équipe s'effectue à la fois par l'élection (les représentants de la Tendance sont les élus de celle-ci dans les organes dirigeants du parti et au-delà ses membres élus députés ou sénateurs) et par la cooptation, principalement pour ses membres qui ne bénéficient d'aucun mandat, mais sont des techniciens de l'économie, de la science politique ou bien de la communication. Ces mécanismes de recrutement sont bien restitués par le vocabulaire qu'emploient les commentateurs pour désigner ces instances dirigeantes : il est courant de parler de la Famille Mauroy, du « gang » ou de la « bande » du C.E.R.E.S., ou de Rocard and Co.

La position dominante de l'équipe apparaît bien lorsque ses membres animent un meeting ou une rencontre. J.-F. Bizot raconte dans son ouvrage *Au parti des socialistes* (28) une réunion du C.E.R.E.S. à laquelle il a assisté aux côtés de J.-P. Chevènement. Celui-ci parle

(28) J.-F. Bizot, *Au Parti des Socialistes*, Grasset, 1975, pp. 209 et ss.

tout le temps : c'est lui qui apporte la bonne parole. Finalement la remarque d'un militant « de base » résume bien la position dominante de l'équipe et de ses chefs : « ce seront quand même Chevènement et Motchane qui rédigeront la motion » ... « mais ils tiendront compte de ce que l'on a dit... ».

Ces équipes bénéficient également de la collaboration d'intellectuels qui leur donnent une caution morale non négligeable. Par exemple au C.E.R.E.S. : Alain Joxe, Régis Debray, Nicole Questiaux, à La Tendance Rocard : Alain Touraine, J.-P. Worms, Yves Tavernier, Jacques Gallus ou J.-P. Cot, pour ne citer qu'eux.

Face à ces équipes habituées à manipuler les idées, rompues à la dialectique, et connaissant parfaitement les rouages du parti (ou du syndicat), dont les membres ont une longue expérience politique, le militant de base est en fait réduit à l'impuissance : sa seule ressource efficace est de monter bien sagement tous les échelons de l'appareil en se faisant remarquer, si possible, par les notables de la Tendance, pour aller plus vite.

#### b) *La démocratie interne.*

La démocratie est en principe assurée par les mécanismes des réunions de courant qui se déroulent tout au long du processus aboutissant au congrès du parti. À côté de cela, la Tendance assure elle-même la concertation entre les militants et leurs représentants : ainsi en est-il des assemblées générales du C.E.R.E.S. ou des multiples réunions qui animent la vie d'une Tendance. Mais les décisions sont prises par ceux qui d'une façon ou d'une autre sont ses représentants. Il s'agit donc d'une démocratie représentative, très nuancée par des éléments de démocratie directe. Tout cela est difficile à dépeindre, car tout dans la Tendance se déroule de manière informelle (29). En définitive, il existe une véritable discipline de Tendance, qui conduit les militants à se soumettre... ou à se démettre.

Les derniers avatars de la démocratie interne de la Tendance sont les manipulations auxquelles se livrent leurs chefs au cours des congrès. Ainsi lors du congrès de Dijon (1976) le C.E.R.E.S. renonça sans ambage à des idées qu'il avait longtemps défendues à la suite d'une simple entrevue de ses dirigeants avec F. Mitterrand. Comme le note justement L. Sfez « Le système de décision moderne rend

(29) Le C.E.R.E.S., de l'avis même de ses détracteurs a un fondement assez démocratique : « la base du courant est assez régulièrement consultée sur les grandes options » (A. Salomon, p. 81). Ceci grâce aux réunions et aux colloques dont il a déjà été question, « qui sont l'occasion de vérifier l'existence de l'accord qui nous rassemble » (M. Charzat, p. 56). Néanmoins la pratique du vote est exceptionnelle, uniquement utilisée pour le choix des personnes. Finalement dans chaque circonstance décisive s'établit « un consensus spontané et efficace ». Pourtant des désaccords graves surviennent parfois qui laissent sceptique sur le caractère vraiment démocratique du C.E.R.E.S.

hommage à la démocratie tout en évitant la pratique » (30) ; c'est là un constat que l'on peut appliquer aisément à certaines Tendances. Les mécanismes démocratiques créent une « simulation » de la décision aux échelons les plus bas. Or « plus on a le sentiment de prendre part aux décisions, moins apparaissent patentes dans les organisations les différences de pouvoir » (31). La démocratie même illusoire, joue un rôle intégrateur fondamental des militants de la Tendance.

On l'a vu, la Tendance reproduit le fonctionnement de l'institution dans laquelle elle est incluse et suit tous les degrés de son organisation. Mais cette macro-institution à laquelle elle appartient ne fait elle-même que reproduire la logique organisationnelle étatique. Pour le parti politique le mimétisme est évident : au sommet le secrétaire général du parti (président de la République), puis les secrétaires nationaux (les ministres), le comité directeur (parlement), les secrétariats nationaux (les ministères). Le syndicat répond lui aussi à cette même logique en copiant les structures de l'institution avec laquelle il doit négocier. Ceci est encore plus vrai pour les syndicats de la Fonction Publique et plus particulièrement pour le syndicalisme enseignant (la F.E.N. et ses syndicats nationaux). C'est ainsi que l'on retrouve dans la Tendance une hiérarchie reprenant la coupure traditionnelle Représentants/Représentés (donc une structure pyramidale) et une concentration du pouvoir décisionnel au sommet (illustrée par les brusques retournements qui peuvent survenir lors des congrès par une simple entrevue des chefs de Tendance). Enfin l'organisation divisée en Tendances n'est pas sans rappeler les monopoles internes qui se constituent au sein même de l'administration sur une base fonctionnelle ou symbolique. La Tendance « monopolise » en effet un ou plusieurs thèmes qui la spécifient et lui donnent son unité. La Tendance est donc une illustration de plus de la Transversalité du modèle d'organisation étatique (32).

### C. — LE CROISEMENT DES IDENTITES

L'existence d'une double identité montre bien l'ambivalence de la Tendance, incluse dans l'institution qui délimite son champ d'action, imprègne ses activités et son discours, mais aussi dotée d'un pouvoir propre et d'une organisation séparée. Compte tenu de sa situation dans le parti (ou le syndicat), la Tendance cumule plus ou moins son identité avec celle du parti (ou du syndicat), c'est-à-dire,

(30) L. SFEZ, « Existe-t-il des décisions démocratiques ? », *Dialectique*, n° 22.

(31) MARCH et SIMON, *Les organisations*, Dunod.

(32) Sur cette transversalité voir R. LOURAU, *L'Etat-inconscient*, Ed. de Minuit, coll. Arguments, 1978.

lui est plus ou moins intégrée. Trois figures de ce croisement peuvent être mises en évidence. D'abord le cumul d'identités qui caractérise la Tendance majoritaire : elle peuple toutes les instances de l'institution et son discours est en fait celui du parti (ou du syndicat). Lorsqu'une seule Tendance détient la majorité, les autres sont minoritaires, c'est-à-dire ne participent pas au gouvernement effectif du parti : le croisement entre la Tendance et le parti est au minimum. Elle demeure certes dans le parti, mais sans participer à son gouvernement. Elle met surtout l'accent sur ce qui l'oppose à la majorité et à la direction du parti, insistant par-là sur ses positions spécifiques. Enfin dernier modèle de croisement, celui de la synthèse dans lequel le discours du parti et son gouvernement font l'objet d'un compromis entre les Tendances.

Ces différents types de croisement entre la Tendance et le parti ne peuvent être compris que si l'on décompose les différents éléments qui concourent à l'unité du parti. Ces éléments constitutifs de l'unité du parti sont de deux ordres ; d'une part ce que l'on pourrait appeler les éléments abstraits de l'unité : ses statuts, ses principes fondamentaux, les fins ultimes qu'il poursuit, qui réunissent tous ses membres ; d'autre part les éléments d'unité concrète, c'est-à-dire l'accord effectif sur la politique suivie par le parti et sur le discours qu'il tient.

— Lorsque la Tendance est majoritaire comme par exemple U.I.D. à la F.E.N., le cumul est complet : la Tendance est d'accord sur les principes fondamentaux, elle est d'accord sur la politique menée par la direction (car c'est elle qui la compose) : elle se confond alors presque avec l'institution qu'elle dirige.

— Dans le cas de la synthèse, les choses diffèrent un peu : la Tendance se reconnaît bien dans les principes fondamentaux, elle se reconnaît aussi dans le programme de synthèse que le compromis a permis d'élaborer, et elle participe au gouvernement du parti, qui est pour ainsi dire un gouvernement de coalition. Cependant elle garde en réserve les positions sur lesquelles il n'a pas été possible de transiger. Elle ne se confond pas complètement avec le parti et cherche toujours à faire prévaloir ses analyses dans la direction.

— Enfin dernier cas, celui de la Tendance minoritaire. Elle est en général d'accord sur les principes fondamentaux, mais conteste la politique de la majorité et ne participe pas à la direction du parti. Cette situation la conduit à insister sur son identité propre, à mettre en avant ce qui l'oppose à la majorité. Elle est alors dans une situation de soumission volontaire, car l'adhésion à un parti (ou un syndicat) oblige le militant à appliquer les décisions et la politique de celui-ci, sous peine d'exclusion. La Tendance ne procède plus ici que des éléments abstraits qui concourent à l'unité du parti.

## 1) LA TENDANCE MAJORITAIRE.

La Tendance majoritaire parle au nom du parti et du syndicat. Ceci peut être assez facilement mis en évidence par un tableau des co-occurrences que l'on trouve autour du mot F.E.N. dans les motions de sa Tendance majoritaire U.I.D. Le langage de cette Tendance montre à l'évidence qu'elle se confond avec la F.E.N. Contrairement aux Tendances minoritaires qui parlent d'elles-mêmes, de leur action, U.I.D. ne se démarque pas du tout de la F.E.N. qu'elle dirige : son équipe de direction se confond avec celle du syndicat. L'appareil de la Tendance au sommet est dans ce cas l'appareil de l'institution dans laquelle elle est incluse. C'est elle qui contrôle les organes de presse du parti, s'y exprime quand elle veut. Lorsqu'une Tendance est majoritaire elle peut gouverner le parti ou le syndicat toute seule. Avant les congrès, les jeux sont déjà faits : nul besoin de tenir compte de l'avis des autres Tendances. Cette situation est éminemment sclérosante. Elle bloque toute évolution, fige les discussions entre Tendances, qui deviennent purement formelles. Les Tendances s'opposent violemment dans un jeu stérile et fixiste d'où tout dialogue disparaît, puisqu'il n'y a guère d'espoir de changement. On n'est pas loin ici d'une démocratie monolithique. C'est ce qui se produit à la F.E.N. et dans la plupart de ses syndicats, en particulier le S.N.E.S.

Cette situation bloquée permet à la Tendance d'asseoir encore plus son hégémonie, en peuplant de ses militants toutes les organisations affiliées au parti ou au syndicat. Cette sclérose semble devoir frapper plus les syndicats que les partis politiques; en effet dans les partis la recherche de compromis est plus fréquente. Sans doute parce que le risque de scission y est plus grand : même une petite organisation politique peut espérer avoir une audience nationale assez importante, car l'action politique peut être assez efficace avec des moyens limités. La scission est donc toujours envisageable. Par contre le syndicalisme implique pour être efficace une action de masse afin de faire pression sur l'adversaire. La scission d'une petite Tendance d'un syndicat risquerait d'aboutir à la constitution d'une organisation faible et peu efficace.

## 2) LA SYNTHÈSE.

Lors de chaque congrès du Parti Socialiste, la question de la synthèse est toujours à l'ordre du jour. Elle est évidemment centrale car de sa possibilité ou non dépendra la composition du gouvernement du parti.

Cette fameuse synthèse est la raison d'être de la commission des résolutions qui se réunit lors de chaque congrès. Elle est composée des représentants des différents courants, le congrès n'intervenant que pour ratifier la liste de ses membres. On y trouve tous les chefs

de Tendance qui vont décider entre eux, en dernier ressort, si l'accord est ou non possible. C'est là que tous les abandons, tous les renoncements et surtout toutes les manipulations sont possibles. La synthèse, si elle est réalisée, se concrétise dans une motion de synthèse présentée au congrès. Au congrès de Grenoble en 1973, la motion finale d'orientation, qui est une motion de synthèse, recueillit 92 % des mandats.

Le croisement des positions des différentes Tendances dans la motion de synthèse ne va pas toujours sans incohérence ou sans contradiction. Comme le note justement Henri Martin à propos du texte adopté au congrès de Grenoble : « le Texte (...) est un compromis entre les différentes Tendances ne se référant pas forcément à la même réflexion théorique. En plusieurs endroits de la motion, on trouve donc juxtaposés des éléments d'analyse différents ou bien des propositions édulcorées pour permettre le compromis final. C'est le cas particulièrement de l'autogestion » (33). L'hétérogénéité des discours de Tendance dont on fait la synthèse donne au parti un discours très ambigu et surtout fondamentalement polysémique ; c'est là d'ailleurs la condition de réalisation d'une bonne synthèse, qui donne à chacun les satisfactions qu'il en attend. L'accord, à la limite, peut porter sur le mot ou le thème sans pour autant que les analyses des différents protagonistes soient compatibles : chaque Tendance doit alors affecter de croire que c'est son analyse qui a été retenue. Ce dosage savant de la synthèse, en permettant à tous de se reconnaître dans un même texte, donne à chaque Tendance la possibilité de participer à la direction du parti, c'est-à-dire dans le cas du P.S. au secrétariat national. Une telle procédure permet d'intégrer mieux la Tendance au parti. Lorsqu'elle est directement associée aux affaires du parti par sa participation à sa direction au niveau le plus élevé, elle est solidaire de sa politique, et il lui est donc plus difficile de la critiquer.

Cependant le cumul d'identité entre la Tendance et le parti ne produit encore ici tous ses effets que pour la Tendance majoritaire dans la majorité, qui dispose des postes les plus importants et dont l'équipe est installée aux postes clés. Les autres Tendances n'ont de postes qu'en proportion de leur importance numérique ou de leur importance stratégique. Ceci leur donne néanmoins des moyens non négligeables (secrétariat, accès plus facile à la presse du parti etc.) qui font que la Tendance répugne à perdre tous ces avantages pour une cure de minorité. Cela a donc pour effet d'assagir la Tendance associée à la direction, d'éviter en tous cas pour un temps des critiques trop violentes. Le parti bénéficie alors de ce cumul, car l'identité de Tendance est mise, dans une certaine mesure, au service de sa politique. En revanche, la Tendance bénéficie des avantages liés à sa participation à la direction. Il y a donc une flexibilité du lan-

---

(33) H. MARTIN, « Le P.S. un an après la signature du programme commun », in *Cahiers du communisme*, 1973, n° 8 et 9, cité par J. GERSTLE, *op. cit.*, p. 165.

gage socialiste (Gerstlé) qui permet au parti d'intégrer avec plus ou moins de bonheur les multiples idéologies qui animent les militants. Par le mécanisme de la synthèse, le langage du parti peut petit à petit s'infléchir, s'adapter et se renouveler en intégrant des analyses produites ou récupérées par une Tendance.

### 3) LA TENDANCE MINORITAIRE.

Si la synthèse n'est pas possible, la Tendance (ou les) devient la minorité du parti. Le C.E.R.E.S. par exemple a connu cette situation pendant plusieurs années avant de regagner la majorité au congrès de Metz. A la F.E.N. il existe des Tendances qui ont toujours été minoritaires (minoritaires chroniques). Le croisement des identités est ici à son minimum. C'est dire le caractère sacrificiel dont est empreinte cette situation : la Tendance minoritaire doit se soumettre et respecter la discipline de parti, c'est-à-dire agir conformément aux décisions prises par les instances dirigeantes de l'institution dans laquelle elle est incluse. D'où le caractère volontairement dramatique des congrès où la synthèse ne peut pas être réalisée, dans un parti comme le P.S. A la F.E.N. par contre peu de surprises : les jeux sont faits à l'avance. Malgré ce qui les oppose à la majorité, les Tendances minoritaires demeurent dans le parti ou le syndicat. Ce désordre que constitue la Tendance minoritaire est ramené à l'ordre par la soumission et le respect par la Tendance des règles démocratiques. La Tendance minoritaire est simplement tolérée sans être écoutée et est véritablement néantisée par la (ou les) Tendance (s) majoritaire (s). Mais cela a cependant pour effet de relativiser les positions dominantes, auxquelles la Tendance minoritaire ne se soumet que contrainte et forcée, au nom d'un principe presque sacré qui la dépasse et explique ce sacrifice symbolique : l'unité du parti.

Le congrès est à ce titre une véritable mise en scène (34) de l'opposition et de l'unité, unité qui triomphe grâce à ce sacrifice qui plonge ses racines aux origines de la formation du parti, dans l'image mythique de l'unité. Celle-ci permet d'assurer la gestion du conflit, de maintenir la Tendance dans le parti malgré les oppositions idéologiques. MM. Bergounioux et Manin dans leur ouvrage *La social-démocratie ou le compromis*, estiment que le spectacle de la division a une signification politique : « il est comme le gage et la garantie de pluralisme auquel la social-démocratie entend faire place dans la société si elle est portée au pouvoir » ; « il apporte la preuve par le fait, que le conflit politique est viable sans qu'un des deux termes n'anéantisse l'autre » ; enfin « la tribune des congrès, le jeu des motions, la fébrilité des nuits de discussion offrent un

(34) Sur les liens entre pouvoir politique et mise en scène : G. BALANDIER, *Le pouvoir sur scènes*, Balland, 1980.

champ d'action politique maîtrisable à l'énergie combative et à la violence des conflits, ils permettent une sorte de décharge purificatrice » (35). Dans cette perspective le congrès est une procédure fondamentale de dramatisation/dédramatisation, mais aussi une sorte de représentation de l'unité dans la diversité, une image de l'intégration sinon non aliénante, du moins, moins aliénante.

Ce croisement sacrificiel, contrairement au croisement cumulatif, laisse à la Tendance les mains libres sur le plan idéologique; et à moins de ne pas s'enfermer dans une opposition stérile et trop violente (risquant d'entraîner l'exclusion), elle peut espérer renforcer son identité, en insistant sur sa situation de « citadelle assiégée ». Son extériorité vis-à-vis de la direction du parti lui donne vocation à répondre aux interventions de la majorité, à créer autour de toutes les prises de positions du parti une sorte de « bruit » qui parasite le discours dominant, le brouille, oblige les dirigeants à s'expliquer et fait pression sur eux. Ce parasitage n'est pas seulement idéologique, il est aussi militant. En effet la Tendance par sa situation minoritaire attire à elle les opposants à la direction. Elle peut espérer ainsi accroître son audience.

Les propriétés de cette institution incluse dotée d'une spécificité idéologique et d'une organisation particulière, mais aussi imprégnée dans son organisation, son discours et son fonctionnement par les valeurs et les caractéristiques organisationnelles de l'institution à laquelle elle appartient, lui permet de jouer un rôle fondamental dans la dynamique politique.

\*  
\*\*

## II. — LA DYNAMIQUE DE LA TENDANCE

La dynamique est une dimension fondamentale de l'étude des phénomènes sociaux. Or le point de vue que nous avons adopté jusqu'à présent est essentiellement statique et laisse dans l'ombre tout ce qui concerne la dynamique de la Tendance, c'est-à-dire des forces qui la font naître, la transforment, l'animent et la mettent en mouvement. Comment naît, vit, meurt une Tendance ? Telles sont les questions qu'un point de vue dynamique nous conduit à poser. La perspective institutionnelle dans laquelle nous nous sommes situés aborde la question de la dynamique à travers la dialectique de l'instituant et de l'institué. Elle met ainsi l'accent sur les forces de conservation et de changement social à l'œuvre dans l'institution. Elles sont évidemment à l'œuvre dans la Tendance.

---

(35) BERGOUNIOUX et MANIN, *La social-démocratie ou le compromis*, P.U.F., 1980, p. 185.

Trois idées, qui correspondent à trois niveaux d'analyse, permettent de mettre en évidence les séries de facteurs qui interviennent dans la dynamique des Tendances.

— La première idée, c'est que des forces sont à l'œuvre à l'intérieur même de la Tendance et peuvent déterminer son changement : il s'agit des rapports de forces entre individus ou groupes d'individus (Sous-Tendances) qui existent dans la Tendance comme dans tout groupe social.

— La seconde idée, c'est que la Tendance, en tant qu'institution incluse est largement tributaire de l'institution à laquelle elle appartient, et surtout des rapports de forces entre les Tendances qui déterminent largement sa situation et conditionnent certaines de ses évolutions (en particulier la situation majoritaire ou minoritaire de la Tendance).

— La troisième idée, c'est que la Tendance est indissociable du système institutionnel dans lequel elle est immergée et avec lequel elle communique. Elle est connectée à un ordre institutionnel structuré et hiérarchisé qui l'englobe et la transcende. Les institutions et les mouvements sociaux avec lesquels communique la Tendance sont par-là même des éléments importants de sa dynamique. (On pourrait ajouter à cela la dimension internationale qui détermine parfois la constitution des Tendances en particulier dans le mouvement Trotskiste).

Cela montre la complexité et la multiplicité des facteurs et des forces qui interviennent à des degrés divers dans la dynamique de la Tendance. La Tendance n'est pas sensible au même titre à ces différents facteurs, qui sont en quelque sorte hiérarchisés selon ses préoccupations propres et la situation qu'elle connaît à un moment donné. Mais les facteurs qui agissent sur une Tendance et la déterminent à se transformer ou à se maintenir ne sont jamais simples : il s'agit toujours de forces multiples et combinées dont il est difficile de dégager la part respective dans la naissance, la vie ou la mort d'une Tendance. L'analyse de la dynamique des Tendances exige donc que l'on distingue l'impact de ces différents facteurs.

● La question de la naissance des Tendances nous permettra d'examiner quels sont les facteurs d'émergence des Tendances et nous portera à nous interroger sur les différentes hypothèses présentées par la science politique pour expliquer cette émergence.

● La vie de la Tendance nous conduira à étudier les grandes fonctions qu'elle joue dans l'institution dans laquelle elle est incluse et les différentes figures qu'elle peut prendre à un moment ou à un autre de sa vie (Tendance centrifuge et Tendance centripète).

● Enfin la mort de la Tendance, caractérisée par la dilution de son identité et l'effondrement de son organisation est un intéressant révélateur des scléroses et des blocages que peut connaître non seu-

lement la Tendance, mais encore le parti ou le syndicat auquel elle appartient.

### A. — LA NAISSANCE D'UNE TENDANCE

La naissance d'une Tendance pose en fait la question de l'instituant : Comment peut-on expliquer la naissance d'une Tendance ? Trois grands types d'explication ont été avancés.

— Tout d'abord l'explication marxiste présentée par GRAMSCI. Pour lui, les Tendances sont la reproduction dans le parti des grands clivages de classes (voire de fractions de classes). Cette thèse aboutit à l'idée que le parti, sous le coup de la lutte de classes va d'abord se diviser en Tendances, qui deviendront vite centrifuges et finiront par scissionner. Une telle hypothèse conduit à penser que les Tendances sont le premier pas vers l'éclatement des partis politiques s'achevant par un éparpillement des organisations politiques, chacune d'elles représentant alors une classe et une seule. Outre que cette hypothèse est difficilement vérifiable, il semble bien qu'elle soit contredite par le fait que, dans bon nombre de cas, les Tendances sont au contraire un moyen de regroupement des forces politiques : que l'on songe au P.S. ou au P.S.U. qui se sont constitués grâce à la fusion de différents courants politiques, ou encore à la F.E.N. qui a justement échappé à la scission du mouvement syndical entre la C.G.T. et la C.G.T.-F.O., en adoptant un système de Tendances; la reconnaissance du droit de Tendance était la condition de la survie de la F.E.N.

— L'explication présentée par TROTSKY est un peu différente, bien que sous-tendue par des postulats similaires. Pour lui le parti (et il s'agit ne l'oublions pas du parti communiste russe au pouvoir) se bureaucratise, et ses chefs qui ont la responsabilité de l'Etat ne considèrent plus la masse que comme un champ d'action; ils cherchent à faire taire tous les conflits sociaux ou les insatisfactions qu'engendre leur politique. Mais ces conflits qu'ils veulent (et doivent) étouffer (pour conserver le pouvoir) se répercutent dans le parti lui-même, où diverses Tendances se constituent, exprimant les intérêts que les dirigeants cherchent à faire taire sous « la chape de plomb de la bureaucratie ». Ainsi sans bureaucratie aliénante les Tendances n'existeraient pas, car chacun pourrait s'exprimer librement, sans avoir besoin de former des Tendances, et participer collectivement à la recherche d'une ligne juste.

La Tendance naîtrait donc du blocage bureaucratique du parti et de l'impossibilité pour les militants d'exprimer leurs positions. Cette hypothèse est sans doute valable pour expliquer la constitution de Tendances face au refus systématique de la direction du parti ou de ses Tendances d'écouter l'avis de certains militants.

— Enfin l'hypothèse de MICHELS peut, elle aussi expliquer la formation d'une Tendance : il s'agirait selon lui de la mise en place d'une machine de guerre sous la direction d'un chef, dont le but serait de promouvoir ce chef à la tête du parti.

Ces trois explications suggèrent deux grandes catégories de facteurs pouvant conduire à la naissance d'une Tendance. Tout d'abord des facteurs internes au parti (ou au syndicat) ou bien aux Tendances qui le composent. Ensuite des facteurs externes à celui-ci, liés à la restructuration des forces politiques à une échelle plus grande. Bien souvent facteurs externes et internes se conjugent pour donner naissance à une Tendance.

### 1) LES FACTEURS INTERNES.

La vie interne d'une organisation politique ou syndicale peut être un facteur important dans la formation des Tendances, en particulier la modification des rapports de forces entre les différentes composantes du parti. L'hypothèse de Trotsky selon laquelle la bureaucratisation de la direction du parti serait un facteur fondamental dans la formation des Tendances est démentie par l'expérience des partis communistes, appareils bureaucratiques s'il en est, qui ont su mettre en place des dispositifs empêchant justement la naissance même des Tendances. Néanmoins, lorsqu'une organisation politique ou syndicale accepte la formation en son sein, de Tendances, il est certain que toute tentative pour empêcher qu'une idée ou une position s'exprime, conduit à plus ou moins court terme à la constitution d'une Tendance : « car là où il y a deux opinions les gens se regroupent fatalement » (Trotsky). De même la rigidité des Tendances (bureaucratisation) et l'intransigeance de leurs dirigeants, qui imposent leurs positions aux militants et cherchent à réduire au silence ceux qui présentent des analyses différentes, contribuent incontestablement à la constitution de nouvelles Tendances, par la voie de scissions (36). De manière générale, il faut noter l'importance du « verbe » dans la constitution d'une Tendance : c'est autour de celui qui parle que se forme la Tendance. C'est lui qui exprime les positions autour desquelles vont se regrouper les militants, qui dit la « vérité » du groupe. Ceci explique en particulier l'atmosphère d'excommunication qui règne toujours lors des scissions, qu'elles soient de Tendance ou de parti : celui qui ne dit pas la même chose que le (ou les) dirigeant (s) de la Tendance est dans l'erreur :

---

(36) Ainsi lors du congrès de Metz, le C.E.R.E.S. a donné le jour à trois contributions différentes : une de la direction, une autre de M. Pierret, une troisième enfin de M. Wolf. M. Guidoni prononça des paroles très violentes contre la minorité : « Le C.E.R.E.S. continue le combat avec tous ceux qui se reconnaissent dans sa ligne politique » ; quant à M. Wolf il déclara que « le C.E.R.E.S. n'est plus dans le C.E.R.E.S. ». C'est dire l'atmosphère d'excommunication mutuelle qui régnait au C.E.R.E.S.

il ne communie plus dans la vérité. Ceci est encore accentué dans les organisations qui prétendent détenir une vérité absolue et scientifique, en particulier celles qui se réclament du marxisme. Le mouvement trotskiste en est un bon exemple (37). Enfin, il ne faut pas négliger non plus l'ambition personnelle de certains militants qui veulent prendre le pouvoir dans le parti et cherchent pour cela à former une Tendance qui assure en quelque sorte leur promotion dans le parti.

Cependant, l'apparition d'une tendance ne résulte pas toujours de la scission de Tendances préexistantes : elle peut au contraire résulter de regroupement dans une même Tendance de plusieurs courants; ceci s'est produit au P.S. où la Tendance Mitterrand a peu à peu absorbé des Tendances affaiblies ou en perte de vitesse : la Tendance Poperen et le courant molletiste. Au P.S.U. la chose a été particulièrement fréquente dans les années 1960-1965 (38). Du fait même qu'elles ne sont pas vraiment nouvelles, ces Tendances sont imprégnées des valeurs dont les Tendances absorbées étaient porteuses. Le regroupement de Tendances peut résulter, comme ce fut en partie le cas au P.S.U., de la nécessité de trouver un compromis sur le gouvernement du parti, gouvernement rendu impossible par le trop grand éparpillement des Tendances. Il peut aussi être une manœuvre entreprise pour prendre la direction du parti et mettre en difficulté les autres Tendances.

Ces facteurs internes de naissance des Tendances sont largement imbriqués avec des facteurs externes.

---

(37) Les tendances se constituent souvent dans ces organisations autour de fortes personnalités; ce fut le cas au Parti Communiste Internationaliste créé en 1944 et dans lequel se forment plusieurs tendances qui vont coexister très peu de temps; il y a d'abord la tendance qui deviendra « Socialisme ou Barbarie » animée par M. Lefort, Mothé et Chaulieu; ensuite la tendance frankiste (du nom de son chef Frank) qui avait fait siennes les analyses de Michel Pablo (dirigeant de la IV<sup>e</sup> Internationale depuis le début de la Seconde Guerre mondiale) suggérant que les trotskistes entrent dans les partis communistes ou, à défaut dans les formations social-démocrates; enfin la tendance lambertiste (du nom de son chef Lambert) qui au contraire refusait la doctrine de « l'entrisme sui-generis » proposée par M. Pablo. Inutile de dire que le P.C.I. éclata pour donner naissance aux deux grandes familles trotskistes dont l'O.C.I. et la L.C.R. sont les deux représentants actuels.

(38) Lors du congrès de 1963 (à Alfortville) il se divise en cinq tendances (sept en fait mais deux sont vraiment très petites) qui se cristallisent autour d'une équipe et d'un thème spécifique dont elles font leur cheval de bataille. La tendance A dirigée par P. Beregovoy, R. Verdier et A. Savary se fixe pour objectif de construire un parti type S.F.I.O. mais renoué (ce que A. Savary cherchera à faire avec le nouveau P.S.). La tendance B dirigée par E. Depreux, G. Martinet, M. Rocard et S. Mallet, pense (déjà!) qu'il faut prendre le contrôle « des nouveaux centres de décision de la société moderne » et se faire les représentants des couches nouvelles (techniciens, cadres, ingénieurs...). Le courant C est animé par J. Poperen, C. Bourdet et J.-M. Vincent et il critique l'orientation bourgeoise du courant B, préférant quant à lui défendre des options plus marxistes. Le courant D dirigé par G. Desson et R. Fallas fait de la laïcité sa préoccupation principale et le courant E animé par A. Calves reste attaché à la tradition socialiste révolutionnaire. Ces tendances vont se regrouper peu à peu et le courant B de M. Rocard va devenir majoritaire.

## 2) LES FACTEURS EXTERNES.

Les facteurs externes de la formation des Tendances sont essentiellement socio-politiques. L'émergence de la Tendance peut correspondre à la lente maturation d'une nouvelle entité collective dans la société, dont elle va être l'expression dans le parti ou dans le syndicat, mieux « l'intellectuel collectif ». Ceci est comme on l'a déjà dit très difficile à mettre en évidence et conduirait à des distinctions entre classes, fractions de classe (etc.) qui sont très subtiles et en définitive assez peu opératoires.

Par contre il est évident que les institutions politiques et sociales existantes résistent mal au développement et aux transformations du système capitaliste qui décode et recode sans cesse les flux de travail et de capital selon la logique de la marchandise : les problèmes se transforment, les idéologies vieillissent et deviennent des carcans que la nouvelle situation conduit à abandonner pour des idéologies nouvelles mieux adaptées. A ces bouleversements socio-économiques, s'ajoutent les transformations des cadres institutionnels de la vie politique qui peuvent accélérer certains reclassements et modifier largement certains comportements politiques : ces bouleversements institutionnels ont tôt ou tard des effets dissolvants sur les organisations politiques; c'est ainsi que des Tendances peuvent naître de la décomposition de l'organisation politique dans laquelle elles apparaissent (39).

Ceci amène à étudier les Tendances qui naissent dans le cadre d'une restructuration politique. La Tendance peut être en effet une structure de regroupement de militants venus d'horizons politiques très divers (40) : elle apparaît alors comme un instrument de recombinaison de forces politiques éparpillées, autour d'un projet commun. Sans sa médiation, la restructuration des forces politiques serait très difficile et devrait passer par la structure « club » d'action politique, qui a joué ce rôle tout au long des années soixante; la Tendance permet d'en faire l'économie et d'intégrer immédiatement un courant politique nouvellement constitué : elle est donc dans une large mesure une institution qui permet au parti qui les admet de devenir un parti « attrape tout » donnant de lui l'image du pluralisme et de la tolérance. Les Tendances jouent donc un rôle essentiel dans la communication politique et l'articulation au milieu : elles permet-

---

(39) L'histoire de la S.F.I.O. de 1958 jusqu'à la création du nouveau P.S. caractérise bien ce genre de situation dans lequel facteurs internes et externes se conjuguent pour aboutir à la naissance de tendances. C'est sous le coup de facteurs dissolvants d'origine extérieure, mais aussi à cause de l'incapacité du parti à se renouveler (causes internes) que des tendances vont se former en son sein.

(40) C'est ainsi que la tendance Rocard regroupe des militants venus du P.S.U. avec M. Rocard, des militants de la C.F.D.T., d'ex-militants C.E.R.E.S. (par exemple G. Martinet passé du P.S.U. au C.E.R.E.S. bien avant que M. Rocard n'entre au P.S.).

tent d'intégrer au parti ou au syndicat des groupes de militants aux discours hétérogènes et par-là d'adapter son discours (41) ; la restructuration des forces politiques par la naissance d'une Tendance est ainsi l'occasion de restructurer le discours et l'idéologie du parti. Instruments de restructuration et d'intégration politique, les Tendances peuvent être « itinérantes » (42). Certains courants politiques, lisant un objectif spécifique, ont ainsi suivi un véritable « itinéraire » afin d'obtenir que cet objectif soit repris par une formation politique, qui en fasse son thème majeur. L'exemple typique du courant itinérant est celui de l'ERIS (Etudes, Recherches, Informations socialistes) de Jean Poperen, dont G. Pudlowski a étudié l'itinéraire assez sinueux (43). Cet exemple montre qu'une Tendance peut avoir une structure suffisamment forte pour se métamorphoser, en passant avec « armes et bagages » d'une organisation à l'autre : dès lors, elle n'est pas loin de constituer un parti et d'en prendre la structure — ce qui met sans cesse en danger (au moins potentiel) d'éclatement l'organisation à laquelle elle appartient.

Les Tendances jouent donc un rôle de regroupement des forces politiques éparées et de restructuration des grandes formations qui les acceptent en leur sein : elles sont un instrument privilégié de la transversalité politique, un moyen essentiel de communication et de passage d'une organisation à une autre. On peut noter à ce propos que les Tendances de la F.E.N. sont des relais dans le syndicat d'un certain nombre d'organisations politiques (U.I.D. le P.S., U.A. le P.C. etc.) ; par-là elles articulent le parti ou le syndicat sur son environnement institutionnel. Dans le cadre d'une restructuration politique, la naissance d'une Tendance est la marque de l'osmose Parti/Société, le moyen d'intégrer au parti des composantes nouvelles et d'amorcer son adaptation à l'évolution et à la transformation des forces politiques et sociales. Le rôle que la Tendance joue dans la restructuration politique et que sa naissance peut marquer, ne peut être accompli que parce que la Tendance présente deux identités : elle est à la fois dans le parti ou le syndicat dont elle procède de l'identité, et démarquée de celui-ci, grâce à son identité spécifique ; elle permet ainsi d'être « avec » sans être conforme, situation particulièrement favorable à l'intégration de militants venus d'horizons divers et porteurs d'analyses en partie incompatibles.

---

(41) C'est ce qui s'est produit au P.S. avec la notion d'autogestion, longtemps défendue par le C.E.R.E.S. et qui a été réélaborée en 1974 lors des assises du socialisme, qui ont vu l'entrée au P.S. de M. Rocard et de ses amis, dont c'est le cheval de bataille.

(42) Nous traitons de ce cas dans la partie consacrée à la naissance des tendances car en passant d'une organisation à l'autre on peut dire que la tendance renaît : elle change de contexte, est confrontée à de nouveaux partenaires (ou adversaires), perd dans ce passage d'une organisation à l'autre pas mal de militants, en retrouve d'autres etc. : tendance d'une organisation elle renaît tendance d'une autre.

(43) Jean POPEREN et l'U.G.C.S., *op. cit.*

## B. — LA VIE DE LA TENDANCE

Si la Tendance est une pièce fondamentale dans la restructuration politique et l'articulation du parti ou du syndicat sur la société, elle joue aussi un très grand rôle dans la dynamique de l'organisation à laquelle elle appartient. D'abord en tant que Tendance, elle accomplit un certain nombre de fonctions fondamentales. Une mention particulière devra être consacrée à la part que la Tendance prend à la circulation et à l'introduction de thèmes discursifs nouveaux dans l'institution à laquelle elle appartient. Ensuite il faudra analyser la dimension centrifuge ou centripète que la Tendance possède et les différents facteurs qui la poussent à devenir centrifuge (en particulier le rôle des connexions périphériques de la Tendance). Enfin il faudra examiner à quelles scléroses le jeu des Tendances peut exposer le parti ou le syndicat.

## 1) LES FONCTIONS DE LA TENDANCE.

La Tendance vient redoubler (ou accomplir à sa place) la plupart des fonctions qu'un parti ou un syndicat doit assumer normalement. Tout comme les partis, les Tendances sont, selon l'expression d'Almond et Powell, multifonctionnelles. Elles ont une fonction de formation et d'encadrement des militants, une fonction programmatique (autour de laquelle elles se cristallisent : le premier acte de la vie d'une Tendance, son acte de naissance, est le dépôt d'une motion ou la présentation d'une liste de candidats aux instances dirigeantes accompagnée d'une profession de foi), une fonction de sélection des dirigeants du parti ou du syndicat, une fonction de direction de l'organisation (ceci n'est vrai que pour les Tendances majoritaires, les autres étant seulement dirigées et peut être consultées); elles remplissent aussi une fonction d'articulation du parti au milieu, et d'agrégation des intérêts; et enfin une fonction tribunitienne.

a) *Formation, encadrement et fonction programmatique.*

Certaines Tendances des partis politiques reconnaissent par le nom qu'elles se donnent, leur vocation d'éducation et de réflexion (ERIS : Etudes, Recherches et Informations Socialistes ou CERES : Centre d'études de recherches et d'éducation socialistes). Outre l'éducation politique, la Tendance peut être dans certains cas une véritable école du militantisme, exigeant du militant une activité sur le terrain très importante : cette fonction éducative est accomplie plus facilement grâce aux publications que la Tendance diffuse à ses militants. Mais au-delà de cette vocation éducative, la Tendance se veut aussi instance de recherche par le biais de ses revues théo-

riques qui formulent et justifient ses positions. Elle assure donc l'encadrement idéologique et thématique des militants et contribue à alimenter le débat politique par la présentation de choix et d'options relativement clairs : c'est là sa fonction programmatique.

Le rôle d'élaboration politique de la Tendance ne s'arrête pas à son activité « théorique » ou à la présentation de motions lors des congrès; elle peut aussi être sollicitée par la direction du parti, c'est-à-dire la Tendance majoritaire, pour élaborer le projet politique du parti tout entier : c'est ainsi que le C.E.R.E.S. a été le maître d'œuvre des deux programmes que le Parti Socialiste s'est donné jusqu'à présent. On voit là tout l'avantage que les Tendances peuvent ainsi procurer au parti : il est en effet évident que confier à la Tendance dite de gauche du P.S. la rédaction du programme du parti est une espèce de gage de fidélité à l'Union de la Gauche donné au Parti Communiste; et donner la parole à telle ou telle Tendance selon les circonstances et les perspectives d'alliance peut être l'instrument efficace d'une politique louvoyante et opportuniste.

La Tendance est aussi un élément important de socialisation des militants du parti ou du syndicat : si elle diffuse ses propres analyses et les inculque à ses militants, elle leur fait assimiler dans le même temps les éléments essentiels de l'idéologie du parti (ou du syndicat) dans lequel elle est incluse. Ceux-ci le sont d'autant mieux qu'ils ne sont précisément pas présentés comme des dogmes, mais au contraire comme des idées qu'il est possible de contester : la Tendance, obligée d'expliquer les thèses du parti pour les contester ensuite, s'en fait par-là d'une certaine manière la propagandiste. (Elle montre ainsi qu'elle est hétéro-centrée sur l'institution à laquelle elle appartient). Il s'agit donc d'une inculcation polémique d'autant plus efficace qu'elle se fait dans une atmosphère de liberté et d'ouverture et que le débat entre Tendances sur la politique que devrait suivre le parti ou le syndicat devient l'essentiel de l'activité militante. Ceci permet d'attacher avec solidité les militants au parti, en fixant à l'avance les limites de leur activité. Celle-ci est centrée sur ce qui se passe dans le parti, sur les discussions et les oppositions de Tendances. Le parti ou le syndicat est ainsi un microcosme dans lequel le militant retrouve toutes ses préoccupations et ses adversaires favoris (ou principaux). Ceci est un moyen très puissant de mobilisation politique, qui se substitue dans une certaine mesure aux activités militantes traditionnelles, fort employées dans les partis communistes et, plus particulièrement, à l'organisation rigide et disciplinée qui est le cadre fondamental de la mobilisation dans ces partis. La lutte entre les Tendances pour faire triompher leurs positions dans le parti ou le syndicat fait de celui-ci un enjeu extrêmement mobilisateur dont le débat est la traduction.

b) *Sélection des dirigeants et direction du parti (ou du syndicat).*

Les Tendances assurent la sélection des militants qui vont assumer la direction du parti ou du syndicat : ce sont elles qui éta-

blissent les listes des candidats à ces fonctions et qui ont donc une fonction de filtrage des candidatures. Au-delà elles jouent le même rôle dans le cas des partis, pour la désignation des candidats aux différentes fonctions électives de l'appareil d'Etat.

Elles participent donc à la constitution de l'élite dirigeante de l'institution et à la production d'une oligarchie dont leurs sommets font partie. Cependant si la Tendance est représentée dans les instances élues du parti ou du syndicat, la direction de l'institution est assurée par la Tendance majoritaire, les autres Tendances ne participant qu'aux instances inférieures de direction, ou ne disposant pas dans la majorité d'un pouvoir suffisant pour imposer leur point de vue.

c) *Articulation, agrégation des intérêts et fonction tribunitienne.*

La Tendance est une instance privilégiée d'articulation du parti ou du syndicat au milieu : c'est un instrument de traitement des flux périphériques qu'elle filtre pour les rendre acceptables à l'institution dans laquelle elle est incluse et dont elle est la première étape sur la voie de l'institutionnalisation. La Tendance formule les exigences d'un certain nombre de groupes d'intérêts vis-à-vis du parti; elle canalise ces exigences (venues de l'extérieur mais aussi de l'intérieur du parti), les traduit, les homogénéise et les réduit à quelques grandes options qui sont ses thèmes principaux. Deux méthodes de traitement des exigences, formulées par la Tendance, peuvent être envisagées. Tout d'abord le compromis entre les exigences formulées par les diverses Tendances : c'est le cas de la synthèse, qui dans cette perspective est une « accommodation » des intérêts divergents et antagonistes (il s'agit en quelque sorte d'une réagrégation des intérêts). Ensuite l'adoption par le parti ou le syndicat d'une attitude intransigeante : la majorité ne reconnaît que les intérêts qu'elle a elle-même agrégés et formulés; les intérêts exprimés par les autres Tendances sont alors rejetés et dans une certaine mesure néantisés. Les Tendances minoritaires ont alors une fonction que l'on pourrait qualifier, en reprenant l'expression de G. Lavau, de tribunitienne. En effet G. Lavau (44) a montré « comment certains partis théoriquement hostiles au système politique et à ses valeurs, peuvent à la fois constituer une gêne réelle mais non insurmontable pour ce système politique et contribuer cependant de façon indirecte au maintien de certains éléments de ce système ». C'est ainsi que le parti communiste accomplit une fonction tribunitienne en ramenant et en intégrant au système politique qu'il conteste les éléments ouvriers qu'il représente. De la même manière les Tendances minoritaires contestent la politique du parti ou du syndicat auquel

(44) G. LAVAU, « A la recherche d'un cadre théorique pour l'étude du parti Communiste Français », *R.F.S.P.*, 1968 ; « Partis et systèmes politiques : interactions et fonctions », *Revue canadienne de science politique*.

elles appartiennent, mais lui conservent dans une certaine limite leur appui : les Tendances permettent ainsi d'intégrer des forces mêmes hostiles, qui sans elles n'auraient en aucun cas pu l'être. Et cela justement grâce à la double identité de la Tendance, à la fois autonome et intégrée dans une institution plus vaste, qui assure une démarcation suffisante pour que des idéologies et des intérêts variés coexistent. La présence de Tendances aux discours multiples et variés aboutit donc à démultiplier le champ d'intervention et d'influence du parti ou du syndicat dans la société. Le *Labour Party* a ainsi en son sein une Tendance trotskiste — la *Revolutionary Socialist League*, (qui dispose de deux publications *Socialist Current* et *Militant*, et contrôle le mouvement de jeunesse du parti le *Labour Party Young Socialist*) — ce qui montre tout le champ idéologique qu'une organisation divisée en Tendances peut couvrir grâce à elles : les Tendances ramènent et intègrent des groupes divers dans les formations de la gauche traditionnelle, même en les maintenant dans une situation minoritaire; elles sont une réserve idéologique ou un vivier dans lequel les jeunes militants font leurs premières armes.

Mais un étirement trop grand des Tendances sur l'échiquier politique risque de créer des tensions et des contradictions que le parti ou le syndicat ne pourra pas surmonter (45). Certes, la F.E.N. est parvenue à subsister, bien qu'elle comprenne en son sein des Tendances extrêmement variées — couvrant tout le champ politique, de la gauche à l'extrême gauche. Cependant, une chose est claire : un étirement trop grand des Tendances réduit la marge de manœuvre de la direction, si elle ne veut pas voir éclater le parti : le maintien des Tendances dans le parti passe par un équilibre subtil et d'autant plus difficile à conserver que les positions des Tendances sont plus éloignées donc leurs points d'accord moins nombreux.

## 2) TENDANCES ET RENOUVELLEMENT DISCURSIF.

Certaines Tendances peuvent largement contribuer au renouvellement discursif de l'organisation à laquelle elles appartiennent par l'introduction de thèmes nouveaux. Elles sont un élément privilégié de canalisation vers l'ordre institué des mouvements et des discours marginaux que le système politique ne manque pas de produire à

---

(45) C'est ainsi que le P.S.U. à la suite du mouvement de mai 1968 a intégré dans son sein plusieurs courants trotskistes considérant que l'action syndicale est le meilleur moyen révolutionnaire, un courant maoïste défendant la thèse du spontanisme des masses enfin un courant anarchiste; ce regroupement a abouti à une très grave crise intérieure du Parti en 1972 — crise qui s'est résolue, soit par des départs (la « Gauche révolutionnaire en avril 1972, le courant marxiste révolutionnaire animé par M. Bridier et J.-M. Vincent, la tendance Martinet), soit par des exclusions.

sa périphérie (46). Par cette récupération des mouvements et des thèmes périphériques l'institution se dynamise et s'adapte. Dans ce cadre, les Tendances sont un facteur essentiel de renouvellement discursif et de récupération des mouvements sociaux et des discours nouveaux que secrète la société.

L'introduction d'un thème discursif nouveau se réalise en deux temps. Dans un premier temps, ou bien une Tendance nouvelle se constitue dans le parti ou le syndicat autour d'un thème (ou d'un ensemble de thèmes) original (ceci peut correspondre à l'entrée d'un certain nombre de militants nouveaux), ou bien une Tendance déjà constituée capte un thème discursif qui traverse le champ politique (par exemple le C.E.R.E.S. qui avait capté le thème de l'autogestion et s'en était fait le promoteur au P.S. avant l'entrée des Rocardiens en 1974) : on assiste alors à l'introduction par la Tendance dans le parti ou le syndicat d'éléments discursifs provenant d'autres institutions (circulation du thème) ou bien de mouvements sociaux novateurs.

La Tendance reprend ce thème parce qu'elle pense y trouver avantage, par exemple en récupérant des militants aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'institution dans laquelle elle est incluse. La réaction des autres Tendances ne se fait pas attendre : elles perçoivent le thème nouveau comme déstabilisateur, d'une part parce qu'il peut être mobilisateur (comme le thème de l'autogestion), d'autre part parce qu'il peut concurrencer des monopoles thématiques voisins (47). Néanmoins, certaines Tendances peuvent y trouver un moyen d'affaiblir les Tendances concurrentes : le thème nouveau est ainsi immédiatement pris dans le jeu des manœuvres auxquelles se livrent les Tendances pour s'affaiblir mutuellement et pour essayer d'améliorer leur situation respective.

Dans un second temps deux cas de figure peuvent se présenter. Soit les autres Tendances font front, et empêchent l'introduction du thème dans le discours du parti (ou du syndicat) avec lequel il est jugé incompatible : ce thème est alors néantisé et rejeté; il reste circonscrit à la Tendance qui en est porteuse. Soit, il est capté par les différentes Tendances qui le récupèrent et l'intègrent à leur propres discours après l'avoir travaillé afin de le rendre compatible avec leurs propres analyses. Il est alors adapté et parfois même vidé de toute signification révolutionnaire ou novatrice; il est ainsi rendu inoffensif.

(46) J. CHEVALLIER, « Le modèle centre/périphérie dans l'analyse politique », in *Centre, périphérie, territoire*, P.U.F., 1978, p. 52.

(47) La reprise par le courant rocardien du thème de l'autogestion met fin au monopole que le C.E.R.E.S. s'était arrogé sur ce thème. De même, Y. MAURY (*Contribution à une morphogénèse du syndicalisme enseignant. Le S.N.E.S. et ses tendances*, 1966-1979, Thèse 3<sup>e</sup> cycle, Reims, novembre 1979) montre comment la reprise par la tendance « Rénovation syndicale », au sein du S.N.E.S., des thèmes de mai 1968, mettait en cause le monopole de l'« Ecole émancipée » sur le thème de la révolution (p. 165); d'où la concurrence acharnée à laquelle se sont livrées ces deux tendances.

Il y a ainsi plusieurs comportements possibles d'une Tendance face à un thème discursif nouveau : le blocage, la récupération, la contamination ou la perversion du thème.

La Tendance qui récupère le thème le pervertit en l'intégrant à son propre discours. Il faut noter à cet égard que la contamination est un phénomène de même nature, car la circulation du thème de Tendance en Tendance, presque par capillarité opère elle aussi une transformation du thème initial : il subit en effet des déformations successives en passant par le filtre que constituent les analyses respectives de chaque Tendance (48).

La captation du thème par le reste du parti ou du syndicat et la dénaturation qu'il subit peut conduire la Tendance « à abhorrer le thème qu'elle a elle-même contribué à faire connaître, au risque dans le cas contraire, de se détruire totalement » (49). Si la Tendance n'a pas su profiter de l'attrait que son thème a pu avoir dans le parti pour grossir et si elle ne se renouvelle pas par la captation de nouveaux thèmes marginaux ou périphériques, elle risque de mourir, vidée de sa substance par la captation opérée par les autres Tendances et le parti lui-même de ce qui faisait sa spécificité et son originalité : épuisée et déçue par la dénaturation qu'on a fait subir à ses idées, la Tendance en est réduite à s'auto-dissoudre.

Les Tendances permettent donc le regroupement dans le parti ou le syndicat de groupes porteurs de thèmes discursifs nouveaux, facilitent leur captation et leur digestion par le parti ou le syndicat qui adapte et dynamise ainsi son discours; elles sont un moyen d'intégrer les désordres nés aussi bien dans l'institution elle-même (désaccords stratégiques, ambition de certains militants d'accéder à la direction du parti ou du syndicat) que dans son environnement; par-là elles jouent un rôle d'ajustement permanent du parti ou du syndicat aux stimulations qui proviennent de son environnement. Cet ajustement se réalise par paliers : la récupération des thèmes hétérodoxes est d'abord l'œuvre de la Tendance, puis de plusieurs Tendances qui le travaillent, enfin de l'institution elle-même qui se donne ainsi de nouvelles représentations (50).

L'introduction de ces thèmes nouveaux exige une réarticulation de tout le discours du parti qui aboutit à la disparition ou au reclas-

(48) Yann Maury a bien mis en évidence ce phénomène de récupération dans sa thèse sur *le S.N.E.S. et ses tendances* à propos des thèmes nouveaux introduits au S.N.E.S. par la tendance « Rénovation syndicale ». Il montre comment « le thème "ouvrir l'école sur la vie", qui signifiait originellement briser le monopole enseignant et administratif sur l'école, favoriser les contacts enseignants/travailleurs extérieurs à l'institution scolaire, scolarisés/non scolarisés, se transforme en enseignement obligatoire de l'apprentissage technologique avec "stages" non rémunérés en entreprises ».

(49) Y. MAURY, *op. cit.*, p. 168.

(50) C'est ainsi que le P.S. a introduit dans son discours le thème de l'autogestion (venu du P.S.U. via C.E.R.E.S. et courant rocardien) qui lui a permis après la conclusion du Programme Commun, de se démarquer du parti communiste par un discours nouveau et suffisamment mobilisateur pour amener le P.C., pourtant hostile de longue date à ce thème, à l'intégrer à son propre discours.

sement des thèmes discursifs morts. La Tendance vitalise et irrigue l'institution à laquelle elle appartient par la greffe de thèmes nouveaux. Le système des Tendances est par excellence un système intégratif des flux périphériques ou dissolvants, et leur prise en charge par une Tendance est le premier pas sur la voie de l'ordre et de l'institutionnalisation. Mais cette intégration du désordre, cette institutionnalisation des conflits dans le parti ou le syndicat est toujours incertaine, peut toujours être remise en cause; les risques d'éclatement peuvent réapparaître à tout moment et la question de la compatibilité des Tendances est toujours posée : la Tendance de centripète peut très vite devenir centrifuge.

### 3) TENDANCE CENTRIFUGE ET TENDANCE CENTRIPÈTE.

Si la Tendance est un instrument privilégié d'institutionnalisation de captation et de digestion des flux périphériques qu'elle intègre et soumet au code qui parcourt et traverse toutes les institutions, c'est au prix de l'ambiguïté fondamentale qui caractérise ces institutions incluses : être avec mais sans être conforme. Il peut arriver qu'au lieu d'intégrer avec efficacité les militants au parti, de favoriser le renouvellement du discours par l'introduction et surtout l'adaptation de thèmes nouveaux, d'amortir les conflits entre divers chefs ou dirigeants du parti, la Tendance s'autonomise de plus en plus, introduise violemment des thèmes discursifs nouveaux, utilise l'emprise qu'elle a sur certains militants pour les retourner contre la direction du parti et les inciter à l'indiscipline : de centripète elle devient centrifuge et subversive; elle met alors l'accent sur ce qui la distingue de l'institution à laquelle elle appartient.

De nombreux facteurs viennent se combiner pour conduire une Tendance à devenir centrifuge ou centripète. Il semble cependant que l'on peut ramener à cinq le nombre des facteurs qui interfèrent pour faire de la Tendance une Tendance centrifuge : 1) introduction ou affirmation de thèmes discursifs rejetés par le reste de l'institution ou présentation d'une stratégie radicalement différente (incompatible avec le maintien dans le parti ou le syndicat); 2) Intransigeance de la direction du parti ou du syndicat et de la direction de la Tendance; 3) situation minoritaire de la Tendance; 4) connexions extérieures de la Tendance (institutions ou groupes hors du parti ou du syndicat) qui la poussent à défendre des positions incompatibles avec celles de la majorité; l'existence, hors du parti, de structures d'accueil pour la Tendance qui viendrait à faire scission; 5) ambition des dirigeants de la Tendance de jouer un rôle plus important dans une autre organisation politique (cas de M. Rocard dont l'avenir politique au P.S.U. apparaissait singulièrement bouché). C'est la combinaison de ces facteurs et l'appréciation subjective qu'en font les dirigeants et les membres de la Tendance qui aboutira, ou non, à la scission.

Les facteurs de recentrage de la Tendance peuvent être de deux ordres. D'abord des facteurs internes : la Tendance se soumet et la gestion du conflit est assurée dans les instances dirigeantes du parti ou du syndicat par une décharge cathartique des énergies centrifuges, ou par un compromis. Ensuite des facteurs externes qui viennent ressouder le parti ou le syndicat; ainsi en est-il de l'union sacrée contre un ennemi extérieur et commun contre lequel les énergies centrifuges de la Tendance vont être réorientées; ou de l'incitation par ses accointances extérieures à moins de violence et de rigidité dans ses positions. Cependant l'intégration et le maintien dans le parti ou le syndicat n'est possible que si l'on parvient à rendre les positions et les analyses de la Tendance compatibles avec celles du parti (ou du syndicat) : si les contradictions sont trop fortes, si les écarts sont trop grands, l'institution risque l'éclatement car les perturbations de son fonctionnement deviennent trop grandes : il faut alors rejeter la Tendance perturbatrice au dehors, car elle met en cause les règles de fonctionnement, les mécanismes de régulation des conflits, c'est-à-dire le code interne de fonctionnement de l'institution divisée en Tendances. Les seuils de tolérance et de compatibilité varient selon les caractéristiques propres à l'institution divisée en Tendances et selon l'appréciation à laquelle se livrent les dirigeants des différentes Tendances de la situation à la fois externe et interne.

#### 4) LE JEU DES TENDANCES.

Il appartient aux Tendances de choisir les militants qui feront partie des instances dirigeantes de l'organisation à chacun de ses niveaux. Cette fonction de sélection politique et de filtrage, confiée explicitement aux Tendances par les statuts des syndicats ou des partis ainsi divisés, présente évidemment de nombreux risques pour eux; en particulier celui de n'être plus qu'une structure d'accueil pour Tendances organisées. Le militant pour pouvoir agir dans le parti doit nécessairement passer par le canal d'une Tendance, ou, si cela ne lui est pas possible, d'en constituer une. Et à la F.E.N. comme au P.S., certains s'élèvent contre le système des Tendances, pourtant présenté par ses promoteurs comme un système particulièrement démocratique, pluraliste et surtout garant de la liberté. Selon ces détracteurs « le syndiqué non militant d'une des Tendances est transformé en spectateur passif d'un combat auquel il ne comprend rien » et « la structure syndicale n'est plus qu'un lieu de ratification de décisions prises ailleurs, ou, au mieux, la mesure d'un rapport de force » (51). A. Salomon constate et condamne la même situation au Parti Socialiste : « Au total le parti n'existe que comme l'addition des courants et n'a guère d'existence autonome vis-à-vis de ceux-ci. Impossible pour un responsable d'échapper à

(51) Motion « Education et autogestion » au congrès de la F.E.N. (1980).

la loi d'airain et de s'autoriser en dehors du consentement de ses pairs, à proposer à l'ensemble des militants une ligne qui ne soit dès l'origine prise pour une manœuvre destinée à conforter telle ou telle fraction du parti et par voie de conséquence à abaisser telle ou telle autre » (52). Cette atmosphère de manœuvres politiques est assez peu favorable à un débat réel et peut devenir particulièrement sclérosante en bloquant toute évolution.

Plus grave encore, ce jeu peut freiner le recrutement du parti. Comme le remarque Thierry Pfister « Dans ce contexte, tout nouvel adhérent est facilement considéré comme suspect car chacun ignore quel courant du parti il va appuyer ; aussi la tendance naturelle porte-t-elle plutôt vers un certain malthusianisme afin de sauvegarder les équilibres politiques internes » (53). C'est là une limite évidente non seulement à la croissance du parti, mais aussi à l'intégration de nouveaux courants politiques ou de nouvelles Tendances qui viendraient bouleverser l'équilibre entre les Tendances. En sens inverse, chaque courant cherchant à prendre l'avantage sur ses concurrents n'hésite pas à opérer des manipulations assez peu démocratiques, pour prendre le contrôle de certaines sections ; on voit alors fleurir les adhésions occasionnelles (53), qui un temps viennent renforcer la position d'une Tendance. Ceci est plus fréquent dans les partis que dans les syndicats, car le taux de syndicalisation dans des secteurs comme l'Éducation nationale étant très fort, les manipulations sont plus difficiles à réaliser ; tandis qu'il est toujours facile de faire adhérer n'importe qui à un parti.

Le jeu des Tendances pour prendre le contrôle du parti ou du syndicat peut très vite devenir sclérosant en particulier lorsque aucune majorité ne peut se dégager ni qu'aucune Tendance n'est majoritaire. C'est alors la question des alliances entre Tendances qui est posée — sans qu'une réponse puisse être toujours trouvée (54) qui permette au parti d'acquérir la stabilité nécessaire.

### C. — LA MORT DE LA TENDANCE

L'étude de la naissance d'une Tendance met l'accent sur l'institutionnalisation des conflits, des contradictions et des thèmes discursifs au sein du parti ou du syndicat. La Tendance est un moyen de gestion, d'intégration et de canalisation des antagonismes ; ceux-ci peuvent, bien entendu, devenir tels que le maintien de la Tendance dans l'institution est impossible. Mais l'étude de la naissance et

(52) A. SALOMON, *op. cit.*, p. 84.

(53) T. PFISTER, *op. cit.*, p. 23.

(54) Le P.S.U. en a fait la dure expérience à plusieurs reprises et les conséquences de ses divisions internes ont été particulièrement néfastes pendant les cinq premières années de son existence (voir G. NANIA, *Le P.S.U. avant Rocard*, Ed. Roblot, 1973, p. 199).

de la vie d'une Tendance doit forcément être complétée par une étude de sa mort, ou plus exactement de ce qui dans sa vie la conduit à la mort et à la dissolution. La Tendance comme la plupart des institutions finit un jour ou l'autre par mourir. Deux grandes catégories de mort des Tendances peuvent être mises en évidence; d'une part une mort par scission, regroupements de Tendances ou exclusion qui correspond à un certain volontarisme de la Tendance (il faut y ajouter l'auto-dissolution) qui décide de scissionner, de se dissoudre, d'entrer dans une autre Tendance, ou qui dans le cas de l'exclusion, recueille le fruit de sa conduite; d'autre part la mort lente qui correspond quant à elle à un vieillissement et à une dissolution lente de l'identité de Tendance.

### 1) SCISSION, EXCLUSION, AUTO-DISSOLUTION ET REGROUPEMENTS.

Certaines Tendances sont très éphémères et ne durent que quelques mois, comme l'exemple du P.S.U. dans les années soixante le montre aisément, au point qu'à peine nées, elles sont déjà mortes : l'institutionnalisation de la Tendance est alors très faible, son organisation réduite à une simple équipe qui rédigera une motion déposée au congrès, son emprise sur les comportements de ses militants limitée à une discipline de vote qui dure le temps d'un congrès. De telles Tendances ne regroupent pas des militants sur une ligne politique très élaborée mais simplement sur un ou deux thèmes précis et sont immédiatement prises dans les manœuvres des Tendances plus puissantes dans lesquelles elles finissent par se fondre; elles apparaissent en général dans les périodes de flou stratégique et traduisent le souci de quelques militants de ne pas voir oublier certains thèmes ou certaines idées. Ce sont des Tendances que l'on pourrait qualifier de conjoncturelles du fait de leur instabilité. Leur mort traduit l'épuisement rapide des thèmes idéologiques autour desquels elles se constituent.

La mort d'une Tendance peut aussi résulter d'une scission. Il est en effet clair que lorsqu'une Tendance quitte le parti (ou le syndicat) elle ne peut plus être considérée comme une Tendance de cette organisation. Elle meurt donc en tant que Tendance mais se survit à travers la nouvelle forme qu'elle prend. Le cas des Tendances itinérantes est à cet égard tout à fait typique : à la suite de la scission la Tendance peut soit constituer une organisation politique autonome (cas de l'U.G.C.S.), soit se fondre dans une formation politique préexistante et y constituer une Tendance (cas du courant rocardien lorsqu'il est passé du P.S.U. au P.S.). La même perspective s'ouvre devant la Tendance exclue du parti.

La scission ou l'exclusion est le fruit d'une crise grave dans le parti ou le syndicat, la marque d'un désaccord profond perçu par les protagonistes comme insurmontable : la Tendance refuse de sacrifier son identité sur l'autel de l'unité et affirme ses positions avec

vigueur; la seule solution pour la Tendance de sauvegarder cette identité qu'elle met désormais au-dessus de celle du parti, et de ne rien en sacrifier, est de faire scission. Pour le parti ou le syndicat, le seul moyen à mettre en œuvre face à un désordre insurmontable qui met en cause ses principes de fonctionnement, et en particulier le respect de la discipline, est l'exclusion de la Tendance déviante, dont la logique est devenue incompatible avec la survie de l'institution.

A la suite de la scission ou de l'exclusion la Tendance peut mourir purement et simplement. En effet comme on l'a déjà dit l'essentiel de l'activité de la Tendance est ramené à des préoccupations internes : débats sur la stratégie du parti ou du syndicat, débats théoriques etc.; le fait pour la Tendance de sortir de ce milieu qu'elle connaît bien (dans lequel parfois elle est née) risque de dissoudre, si elle n'est pas assez forte, l'identité du groupe qu'elle constitue; car l'identité de Tendance se forge contre les autres Tendances qui sont l'ennemi principal : la (ou les) Tendance (s) ennemie (s) est (sont) celle (s) qui se dresse (nt) toujours entre la Tendance et son projet. En sortant de ce jeu sécurisant, la Tendance peut tout simplement disparaître, incapable de survivre au traumatisme de la scission ou de l'exclusion.

La disparition des Tendances correspond parfois à une pratique autoritaire de la direction qui n'admet plus que plusieurs opinions puissent coexister dans le parti — c'est là ce qui s'est produit dans les partis communistes qui ont petit à petit exclu les Tendances. — Plus rien ne doit venir s'intercaler entre le militant et l'appareil du parti. La mort de la Tendance est ici le révélateur de la transformation du parti. Ceci ne peut se faire que par la mise en place par l'appareil lui-même d'un certain nombre d'organes qui vont canaliser les exigences des militants et encadrer leur formulation par diverses procédures. Ces organes doivent aussi remplacer les Tendances dans les fonctions qu'elles remplissaient dans le parti (Education, Socialisation, Articulation au milieu, Formulation des exigences et des soutiens). La scission ou la mort de la Tendance est dans ce cadre l'indice de la normalisation que la direction du parti essaie de faire admettre aux militants et qui passe bien sûr par la réduction des opposants (donc des Tendances) au silence.

Mais ce qui menace la Tendance minoritaire et porteuse d'un discours nouveau, c'est l'auto-dissolution, c'est-à-dire le renoncement à se maintenir en tant que Tendance, devant son incapacité à faire bouger le parti ou le syndicat et à le transformer. Au lieu d'une extinction de la Tendance, il s'agit de la volonté délibérée de ses membres de la faire disparaître et donc d'échapper à toute institutionnalisation. De tels renoncements existent mais le caractère informel de l'existence de la Tendance confond cette situation avec celle des reclassements, scissions, regroupements qui se produisent dans un parti ou un syndicat; ils marquent une résistance à l'insti-

tutionnalisation. Mais là encore les militants sont absorbés peu à peu par les Tendances voisines et récupérés par l'institution.

## 2) VIEILLISSEMENT OU ÉPUISEMENT.

La mort de la Tendance peut résulter plus simplement d'un vieillissement à la suite des transformations qui se produisent dans la stratégie ou la doctrine du parti ou du syndicat. Ceci conduit à parler des conditions de reproduction de la Tendance, c'est-à-dire de sa capacité d'adaptation aux transformations de la vie sociale et politique. Le discours de la Tendance, tout comme celui de l'institution dans laquelle elle est incluse doit pouvoir s'adapter et se renouveler sous peine de ne plus être mobilisateur (55). La Tendance peut n'être qu'un regroupement de militants animés par une idéologie dépassée, c'est-à-dire qui a perdu sa position hégémonique. Ces Tendances en perte de vitesse constituent un moyen de conserver dans le parti des militants restés fidèles à des idées qui ne sont plus aujourd'hui mobilisatrices. Cette situation conduit à l'idée d'un cheminement de la Tendance qui serait d'abord minoritaire, puis montante, ensuite hégémonique et enfin déclinante et vieillie : ce cheminement est évidemment tout théorique car il est des Tendances qui restent toujours minoritaires et qui stagnent dans cette situation; elles vieillissent alors sans jamais devenir ni montantes ni hégémoniques. L'usure d'une Tendance est d'autant plus grande qu'elle est incapable de renouveler son discours et de mobiliser de nouveaux militants. Il faut noter à ce propos qu'une Tendance peut mourir à la suite de la captation par le parti (ou le syndicat) des thèmes discursifs autour desquels elle s'est constituée. Ceux-ci sont alors pervertis et dénaturés par les autres Tendances. La Tendance qui en était porteuse perd alors son identité; épuisée et vidée de sa substance elle finit par mourir. La mort de la Tendance est ainsi la marque de son incapacité à s'adapter et à se rénover : la Tendance s'éteint faute d'avoir su capter les courants et les discours nouveaux qui parcourent le champ social.

\*  
\*\*

Alors que le mouvement social, et le groupe marginal vivent dans le désordre, le spontané, l'informel, que l'institution centralisée et

---

(55) C'est un peu ce qui s'est produit avec « la bataille socialiste », restée fidèle au vieux discours discrédité de la S.F.I.O. Ce discours longtemps hégémonique dans le parti a perdu ce caractère avec la présentation par d'autres tendances de la stratégie de l'Union de la Gauche, discours devenu à son tour hégémonique. Finalement bataille socialiste a fini par ne plus obtenir de représentation dans les diverses instances du parti (elle a franchi la barre fatidique des 5% au-dessous de laquelle la représentation dans les instances nationales du P.S. n'est plus assurée) et ses militants se sont fondus dans les différentes composantes de la majorité du parti.

bureaucratique confine au totalitarisme, l'institution divisée en Tendances vit au point instable où ces deux forces se concilient ou s'équilibrent, où l'instituant et l'institué se menacent réciproquement.

La règle du jeu de l'institution divisée en Tendances est simple : le pouvoir appartient à la majorité; la minorité doit se soumettre à ses décisions, mais en contre-partie, elle a le droit de s'organiser pour défendre ses positions, et se faire entendre (ce qui ne signifie pas être écoutée) dans toutes les instances de l'institution. D'un côté le principe d'unité et de soumission constitutif du lien social, de l'autre le droit pour le « différent », le « nouveau », l'« autre » d'affirmer ses positions.

Mais ce nouveau, cet autre en se formulant et en se structurant dans la Tendance est déjà institutionnalisé récupéré et intégré. Car la Tendance, institution incluse, monopolisant une zone de compétence (symbolique), disposant d'une organisation et tenant un discours autolégitimant, ne diffère en rien des autres institutions dont elle copie les structures. Elle reproduit la séparation gouvernant/gouverné, représentant/représenté qui traverse toutes les institutions. La domination est au cœur de la Tendance tout comme elle est au cœur de toute institution. Mais les Tendances permettent aussi de voiler la domination, de la rendre supportable, et dans certains cas d'associer des groupes variés à la décision politique ou syndicale.

A l'heure où les réflexions sur l'autogestion se multiplient, les organisations divisées en Tendances viennent montrer toutes les ambiguïtés, les difficultés et les limites qu'il faudrait surmonter pour instaurer un tel système. Leur capacité d'intégration et de récupération, met aussi en lumière combien il est difficile, selon l'expression de J.-P. Sartre « de s'affirmer en dehors de tout cadre institutionnel ».